



Assemblée générale

Distr. générale
13 mars 2001
Français
Original: anglais

Cinquante-sixième session

Projet de budget-programme pour l'exercice biennal 2002-2003*

Titre II Affaires politiques

Chapitre 4 Désarmement

(Programme 2 du plan à moyen terme pour la période 2002-2005)

Table des matières

	<i>Page</i>
Vue d'ensemble	2
A. Organe directeur : Conférence du désarmement	5
B. Direction exécutive et administration	6
C. Programme de travail	7
Sous-programme 1. Négociations multilatérales sur la limitation des armements et le désarmement	8
Sous-programme 2. Armes de destruction massive	11
Sous-programme 3. Armes classiques (y compris les mesures concrètes de désarmement)	14
Sous-programme 4. Suivi, base de données et information	17
Sous-programme 5. Désarmement régional.	20
D. Appui au programme.	24
Annexe	
Montant indicatif des ressources nécessaires	27

* On trouvera dans le présent fascicule le chapitre 4 du projet de budget-programme pour l'exercice biennal 2002-2003. Le projet de budget-programme approuvé paraîtra ultérieurement en tant que *Supplément No 6* aux *Documents officiels de l'Assemblée générale, cinquante-sixième session (A/56/6/Rev.1)*.

Chapitre 4

Désarmement

(Programme 2 du plan à moyen terme pour la période 2002-2005)

Vue d'ensemble

- 4.1 Ce programme correspond à un mandat qui découle de la Charte des Nations Unies. C'est le Département des affaires de désarmement, dirigé par un Secrétaire général adjoint, qui est chargé de l'exécuter.
- 4.2 Les activités dont est chargé le Département des affaires de désarmement correspondent au programme 2 (Désarmement) du plan à moyen terme pour la période 2002-2005, tel que révisé, et sont régies par les résolutions et décisions de l'Assemblée générale portant sur ce domaine, y compris le Document final de sa dixième session extraordinaire consacrée au désarmement (résolution S-10/2 du 30 juin 1978).
- 4.3 Comme il est indiqué dans le plan à moyen terme, bien que les armes de destruction massive, en particulier les armes nucléaires, demeurent au premier rang des préoccupations, l'Organisation continuera également de s'occuper du désarmement classique. Le Département continuera donc, au cours de l'exercice biennal 2002-2003, à s'employer à faciliter les délibérations et négociations multilatérales et à aider les États Membres à promouvoir, renforcer et consolider les principes et normes multilatéraux relatifs à tous les aspects du désarmement. Il oeuvrera en faveur de la transparence et des mesures de confiance et il développera ses activités de sensibilisation, notamment par son site Web, afin de veiller à ce qu'une information impartiale et factuelle soit mise à la disposition du public, de pousser les organismes des Nations Unies, les États Membres, les organisations régionales et les organisations non gouvernementales à échanger leur information sur le désarmement et les questions liées à la sécurité, et de renforcer l'interaction et la coopération sur ces questions. Notamment par l'intermédiaire des centres régionaux pour la paix et le désarmement, le Département aidera les États Membres à promouvoir des approches régionales en matière de désarmement et de sécurité, et il participera à l'action menée pour renforcer les compétences des États Membres, notamment des pays en développement, en matière de désarmement.
- 4.4 Le Département des affaires de désarmement compte atteindre les objectifs du programme en fournissant un appui fonctionnel institutionnel aux organes délibérants et aux organes de négociation, ainsi qu'à leurs organes subsidiaires et aux groupes d'experts chargés d'études sur le désarmement, en surveillant et en évaluant les tendances actuelles et futures dans le domaine du désarmement et de la sécurité internationale, en offrant des services de formation et des services consultatifs et en apportant son concours et son aide aux États Membres pour les questions touchant le désarmement. Il s'efforcera de parvenir à l'équilibre entre les sexes en encourageant les États Membres à proposer davantage de candidatures féminines à la participation aux groupes d'experts, au programme de bourses d'études en matière de désarmement ou à d'autres rencontres ou manifestations organisées par lui.
- 4.5 La prise en compte systématique des problèmes liés à la condition féminine sera un élément présent dans toutes les activités relatives au programme. Dans cet esprit, le Département demandera au Bureau de la gestion des ressources humaines et au Bureau de la Conseillère spéciale pour la parité entre les sexes et la promotion de la femme d'organiser un programme de développement des compétences sur la question. Ce programme s'inscrirait dans le prolongement de l'action déjà menée par le Département, notamment lorsqu'il a établi des notes d'information sur les femmes et le désarmement, qui montrent les liens entre la prise en compte des problèmes liés à la condition féminine et toutes les questions touchant le désarmement.

- 4.6 Ce qui est prévu à ce chapitre a été établi en tenant compte du fait que la communauté internationale accorde, comme elle l'a montré notamment par les nouveaux mandats assignés par l'Assemblée générale dans ces domaines, une attention toujours plus grande au désarmement nucléaire, à la non-prolifération des armes de destruction massive comme à celle des armes classiques et aux problèmes posés par les mines.
- 4.7 Comme le programme 2 (Désarmement) du plan à moyen terme pour la période 2002-2005, le chapitre du budget-programme de l'exercice biennal 2002-2003 consacré au désarmement compte maintenant cinq sous-programmes. Le programme de travail et les dépenses d'appui au programme étaient précédemment regroupées dans un seul compte.
- 4.8 Le montant total des ressources prévues au titre de l'exercice biennal 2002-2003 pour le Département des affaires de désarmement s'élève à 14 396 100 dollars, ce qui représente une augmentation de 575 200 dollars due principalement à la création de trois nouveaux postes d'administrateur (1 P-5 et 2 P-4) et de deux postes d'agent des services généraux (autres classes), au reclassement à P-5 d'un poste P-4 et à l'augmentation du montant prévu pour les groupes spéciaux d'experts et les voyages des fonctionnaires, le tout étant compensé en partie par la réduction de certains autres types de dépense.
- 4.9 Les ressources extrabudgétaires, d'un montant de 4 110 800 dollars, se décomposent comme suit : 2 189 200 dollars pour le fonds d'affectation spéciale pour l'Institut des Nations Unies pour la recherche sur le désarmement (UNIDIR), 299 100 dollars pour les dépenses d'appui au programme et 1 622 500 dollars pour l'organisation de journées d'étude, séminaires et symposiums, pour les activités d'information et de sensibilisation et pour les activités des trois centres régionaux pour le désarmement.
- 4.10 La ventilation en pourcentage des ressources prévues à ce chapitre est donnée dans le tableau 4.1.

Tableau 4.1

Répartition des ressources par grande rubrique, en pourcentage

<i>Rubrique</i>	<i>Budget ordinaire</i>	<i>Fonds extrabudgétaires^a</i>
A. Organes directeurs : Conférence du désarmement	0,3	–
B. Direction exécutive et administration	13,7	–
C. Programme de travail		
Sous-programme 1. Négociations multilatérales sur la limitation des armements et le désarmement	23,3	0,1
Sous-programme 2. Armes de destruction massive	13,3	–
Sous-programme 3. Armes classiques (y compris les mesures concrètes de désarmement)	13,7	17,5
Sous-programme 4. Suivi, bases de données et information	15,0	5,8
Sous-programme 5. Désarmement régional	13,8	76,6
Total partiel, C	79,1	100,0
D. Appui au programme	6,9	–
Total	100,0	100,0

^a À l'exclusion des ressources prévues pour l'UNIDIR.

- 4.11 L'accroissement des ressources du budget ordinaire s'établit à 4,1 % avant réévaluation des coûts.

Tableau 4.2

Prévisions de dépenses, par grande rubrique

(En milliers de dollars des États-Unis)

1) *Budget ordinaire*

Rubrique	1998-1999 Dépenses effectives	2000-2001 Crédits ouverts	Augmentation		Total avant réévaluation des coûts	Rééva- luation des coûts	2002-2003 Dépenses prévues
			Montant	Pour- centage			
Organes directeurs	29,7	42,2	0,8	1,8	43,0	2,4	45,4
Direction exécutive et administration	668,1	1 516,7	453,1	29,8	1 969,8	136,3	2 106,1
Programme de travail	3 116,5	10 974,1	413,5	3,7	11 387,6	563,7	11 951,3
Appui au programme	7 844,3	1 287,9	(292,2)	(22,6)	995,7	237,5	1 233,2
Total (1)	11 658,6^a	13 820,9	575,2	4,1	14 396,1	939,9	15 336,0

2) *Fonds extrabudgétaires*

	1998-1999 Dépenses effectives	2000-2001 Dépenses estimatives	2002-2003 Dépenses prévues
Total (2)	3 145,3	4 399,8	4 110,8
Total [(1) + (2)]	14 803,9	18 220,7	19 446,8

^a Le montant total des dépenses de l'exercice biennal 1998-1999 engagées au titre du budget ordinaire pour le programme de travail (à l'exception du sous-programme 1) et l'appui au programme, qui étaient précédemment regroupées dans un seul compte, figure dans le tableau A.4.20; il n'est pas possible de reventiler ces dépenses de manière exacte afin de tenir compte de la nouvelle structure du plan à moyen terme pour la période 2002-2005.

Tableau 4.3

Postes nécessaires

Catégorie	Postes permanents inscrits au budget ordinaire		Postes temporaires				Total	
	2000- 2001	2002- 2003	Budget ordinaire		Fonds extrabudgétaires		2000- 2001	2002- 2003
			2000- 2001	2002- 2003	2000- 2001	2002- 2003		
Administrateurs et fonctionnaires de rang supérieur								
SGA	1	1	–	–	–	–	1	1
SSG	–	–	–	–	–	–	–	–
D-1/2	4	4	–	–	–	–	4	4
P-1 à P-5	25	28	–	–	–	–	25	28
Total partiel	30	33	–	–	–	–	30	33
Agents des services généraux	18	20	–	–	2	–	20	20
Total	48	53	–	–	2	–	50	53

A. Organe directeur : Conférence du désarmement

Ressources nécessaires (aux taux courants) : 43 000 dollars

- 4.12 La Conférence du désarmement (Comité du désarmement jusqu'en 1984) a été créée en application du paragraphe 120 du Document final de la dixième session extraordinaire de l'Assemblée générale (résolution S-10/2) en tant que forum multilatéral unique de négociation pour la communauté internationale. Depuis l'élargissement de sa composition en 1996 et 1999, la Conférence est ouverte à la participation des cinq États dotés d'armes nucléaires et de 61 autres États, parmi lesquels figurent toutes les grandes puissances militaires. En outre, quelque 40 États non membres sont invités, sur leur demande, à participer à ses travaux. La Conférence conduit ses travaux sur la base du consensus, adopte son propre règlement intérieur, fait en sorte que sa présidence soit assurée à tour de rôle par tous ses membres sur une base mensuelle, adopte son propre ordre du jour compte tenu des recommandations qui lui sont faites par l'Assemblée et des propositions présentées par ses propres membres, et soumet un rapport à l'Assemblée chaque année, ou plus fréquemment si nécessaire. Sa session annuelle est divisée en trois parties et, s'il y a lieu, elle poursuit ses négociations sur les questions prioritaires entre deux sessions ou deux parties de session. C'est pourquoi il y a sept à neuf mois par an au cours desquels elle se réunit.
- 4.13 En application du paragraphe 120 c) du Document final, le Secrétaire général nomme, après consultations avec la Conférence du désarmement, le Secrétaire général de la Conférence qui, en même temps qu'il est son Représentant personnel, est chargé d'aider la Conférence et son président à organiser leurs travaux. Comme l'a demandé l'Assemblée dans sa résolution 34/83 L du 11 décembre 1979, le Secrétaire général fournit le personnel ainsi que les concours et les services dont ont besoin la Conférence du désarmement et tous organes subsidiaires qu'elle pourrait établir, conformément aux dispositions du règlement intérieur de la Conférence. Le secrétariat de celle-ci est formé de fonctionnaires d'un service du Département des affaires de désarmement dénommé Service du secrétariat de la Conférence du désarmement et de l'appui aux conférences (Genève).
- 4.14 La Conférence du désarmement a mené à bon terme les négociations relatives à la Convention sur l'interdiction de la mise au point, de la fabrication, du stockage et de l'emploi des armes chimiques et sur leur destruction (1992), et celles concernant le Traité sur l'interdiction complète des essais nucléaires (1996), avec la participation des cinq États dotés de l'arme nucléaire et d'autres grandes puissances militaires. Elle réexamine à fond les priorités du programme d'action international en matière de désarmement pour les adapter aux nouvelles données internationales en matière de politique et de sécurité. Elle étudie également les modalités d'une reprise des négociations sur un traité d'interdiction de la production de matières fissiles pour la fabrication d'armes nucléaires et autres dispositifs explosifs nucléaires, ainsi que les moyens d'aborder les questions du désarmement nucléaire et de la prévention d'une course aux armements dans l'espace. En outre, la Conférence devrait poursuivre ses négociations sur des arrangements internationaux efficaces visant à garantir les États non dotés d'armes nucléaires contre l'emploi ou la menace de ces armes; engager un débat sur l'interdiction éventuelle du transfert des mines antipersonnel qui viendrait s'ajouter aux dispositions de la Convention sur l'interdiction de l'emploi, du stockage, de la production et du transfert des mines antipersonnel et sur leur destruction; et poursuivre son action de promotion de la transparence dans le domaine de l'armement.

Tableau 4.4

Ressources nécessaires

Catégorie	Ressources (en milliers de dollars É.-U.)		Postes	
	2000-2001	2002-2003 (avant réévaluation des coûts)	2000-2001	2002-2003
Autres rubriques	42,2	43,0	–	–
Total	42,2	43,0	–	–

- 4.15 Le montant prévu pour les dépenses autres que les dépenses de personnel correspond aux frais de voyage des fonctionnaires en poste à Genève qui doivent se rendre au Siège pour assister à des séances de l'Assemblée générale ou à d'autres consultations ou réunions.

B. Direction exécutive et administration

Ressources nécessaires (aux taux courants) : 1 969 800 dollars

- 4.16 Le Bureau du Secrétaire général adjoint est chargé d'exécuter le programme de travail et d'assurer la direction, la supervision et la gestion générales du Département, y compris sur les plans administratif et financier. Le Secrétaire général adjoint apporte son concours au Secrétaire général et lui donne des avis sur toutes les questions de sécurité touchant le désarmement ou liées au désarmement; il le représente pour ces questions, selon que de besoin, et c'est lui qui fait autorité pour ce qui est d'analyser et d'évaluer pour le Secrétaire général, aux fins de l'établissement de directives et de la prise de décisions, les événements survenant dans le domaine du désarmement et de la sécurité internationale.
- 4.17 Le Secrétaire général adjoint est secondé dans l'exercice de ses fonctions par le Directeur, qui, en son absence, assume le rôle de lieutenant et dirige le Département. Ce dernier formule pour le Secrétaire général adjoint des avis et des recommandations sur les questions politiques, les questions de fond, les questions d'organisation ou d'administration, les questions de personnel et les questions budgétaires. Le Bureau du Directeur est chargé de coordonner les activités du Département et il est responsable des produits exécutés par celui-ci. Il rend compte au Secrétaire général adjoint. L'expérience acquise depuis que le Département fonctionne comme une entité distincte, c'est-à-dire depuis 1998, montre que ce bureau est d'une importance critique pour le bon fonctionnement du Département et qu'il est nécessaire de renforcer ses capacités afin que le Département soit dirigé avec dynamisme et bénéficie de directives bien conçues.

Tableau 4.5

Ressources nécessaires

Catégorie	Ressources (en milliers de dollars É.-U.)		Postes	
	2000-2001	2002-2003 (avant réévaluation des coûts)	2000-2001	2002-2003
Postes	1 479,0	1 874,3	6	9
Autres rubriques	37,7	95,5	–	–
Total	1 516,7	1 969,8	6	9

4.18 Le montant de 1 969 800 dollars correspond à neuf postes, aux autres dépenses de personnel et aux frais de voyage. L'accroissement des ressources à cette rubrique s'explique par la création de trois postes [1 P-5, 1 P-4 et 1 poste d'agent des services généraux (autres classes)], le reclassement à P-5 d'un poste P-4 et l'augmentation des frais de voyage. Grâce au renforcement de ses effectifs, le Bureau sera mieux à même de mener à bien ses activités de planification des politiques, d'assurer le suivi des nouveaux mandats et d'améliorer la coordination du programme de travail de fond du Département.

C. Programme de travail

Tableau 4.6

Ressources nécessaires, par sous-programme

Sous-programme	Ressources (en milliers de dollars É.-U.)		Postes	
	2000-2001	2002-2003 (avant réévaluation des coûts)	2000-2001	2002-2003
Budget ordinaire				
Sous-programme 1. Négociations multilatérales sur la limitation des armements et le désarmement	3 339,6	3 354,4	9	9
Sous-programme 2. Armes de destruction massive	1 787,3	1 911,8	7	7
Sous-programme 3. Armes classiques (y compris les mesures concrètes de désarmement)	1 810,3	1 973,2	7	8
Sous-programme 4. Suivi, bases de données et information	2 062,5	2 163,0	8	8
Sous-programme 5. Désarmement régional	1 974,4	1 985,2	8	8
Total	10 974,1	11 387,6	39	40
Ressources extrabudgétaires	2 122,5	1 833,5	–	–

Sous-programme 1 Négociations multilatérales sur la limitation des armements et le désarmement

Ressources nécessaires (avant réévaluation des coûts) : 3 354 400 dollars

- 4.19 Ce sous-programme sera exécuté par le Service du secrétariat de la Conférence du désarmement et de l'appui aux conférences (Genève). Les bénéficiaires en sont les États Membres, les États parties aux accords de désarmement multilatéraux, les organisations intergouvernementales et institutions s'occupant de limitation des armements et de désarmement.

Tableau 4.7

Objectifs de l'exercice biennal, réalisations escomptées et indicateurs de succès

Objectif : Promouvoir la limitation des armements et le désarmement, ne ménager aucun effort pour faire en sorte que, lorsque des accords multilatéraux sont négociés dans le domaine du désarmement, ils soient universellement acceptables et développer les compétences techniques dans le domaine de la limitation des armements et du désarmement dans un plus grand nombre d'États Membres, en particulier dans les pays en développement.

Réalisations escomptées

Indicateurs de succès

a) Rationalisation des négociations et délibérations de la Conférence du désarmement et de ses organes subsidiaires.

b) Renforcement de l'application des instruments multilatéraux existants relatifs à la limitation des armements et au désarmement.

c) Renforcement des compétences en matière de limitation des armements et de désarmement, notamment pour ce qui est de perspectives sexospécifiques, des participants au programme de bourses d'études, de formation et de services consultatifs des Nations Unies.

a) Évaluation positive, par les présidents successifs et les États Membres, de l'efficacité du mécanisme de négociation et de délibération.

b) Amélioration de l'efficacité de l'appui technique et organisationnel aux conférences d'examen des accords sur le désarmement, en particulier pour ce qui est du renforcement de l'application du Protocole II modifié sur l'interdiction ou la limitation de l'emploi de mines, pièges et autres dispositifs annexé à la Convention sur l'interdiction ou la limitation de l'emploi de certaines armes classiques.

c) Élargissement de la répartition géographique et meilleur équilibre entre hommes et femmes des bourses d'études et augmentation du nombre d'anciens boursiers représentant leur pays dans les organes des Nations Unies s'occupant de limitation des armements et de désarmement.

Facteurs extérieurs

- 4.20 La réalisation des objectifs et les réalisations escomptées du sous-programme sont fondées sur les hypothèses suivantes : a) l'environnement politique sera favorable aux actions de désarmement; b) les faits nouveaux dans le domaine politique concernant la paix et la sécurité internationales seront propres à faciliter les négociations de nouveaux accords de limitation des armements et de désarmement; c) les parties aux négociations feront preuve de la souplesse voulue et de l'esprit de conciliation nécessaire s'agissant de leurs préoccupations respectives en matière de sécurité; d) les États Membres seront disposés à donner suite aux recommandations; e) des ressources humaines et

financières et une infrastructure technique suffisantes seront disponibles; f) les institutions nationales seront sensibles à la parité entre hommes et femmes.

Produits

- 4.21 Les produits ci-après seront exécutés au cours de l'exercice biennal :
- a) Service d'organes intergouvernementaux et d'organes d'experts
 - i) Conférence du désarmement :
 - a. Services fonctionnels. Séances plénières (2 sessions annuelles, 30 séances par session); séances plénières officieuses (2 sessions annuelles, 10 séances par session); consultations du Président (2 sessions annuelles, 30 séances par session);
 - b. Documentation à l'intention des organes délibérants. Rapports annuels à l'Assemblée générale (2); autres rapports, selon qu'il convient, conformément à l'article 43 du Règlement intérieur de la Conférence du désarmement (2); documents officiels (150); procès-verbaux (60);
 - ii) Organes subsidiaires de la Conférence du désarmement (comités spéciaux et groupes de travail que la Conférence créera en fonction des besoins pendant chaque session annuelle) :
 - a. Services fonctionnels. Réunions des organes subsidiaires de la Conférence du désarmement (2 sessions annuelles, 186 séances par session);
 - b. Documentation à l'intention des organes délibérants. Rapports des organes subsidiaires de la Conférence du désarmement (8); documents de travail (180); documents de séance (60);
 - iii) Conférences annuelles des États parties au Protocole II modifié annexé à la Convention sur l'interdiction ou la limitation de l'emploi de certaines armes classiques qui peuvent être considérées comme produisant des effets traumatiques excessifs ou comme frappant sans discrimination et du Comité préparatoire, conformément au paragraphe 1 de l'article 13 du Protocole (fonds extrabudgétaires) :
 - a. Services fonctionnels. Réunions des conférences annuelles (2 conférences annuelles, 8 séances par conférence); réunions du Comité préparatoire (2 sessions annuelles, 6 séances par session);
 - b. Documentation à l'intention des organes délibérants. Conférences annuelles : rapports (2); documents de présession (100); documents de session (20); Comité préparatoire : rapports (2); documents de session (20);
 - b) Autres activités de fond (budget ordinaire/fonds extrabudgétaires)
 - i) Gestion et actualisation de la bibliothèque documentaire du Service du secrétariat de la Conférence du désarmement et du Service d'appui à la Conférence (Genève) mise à la disposition des États Membres, du Secrétariat technique, des institutions de recherche et du public;
 - ii) Étude et évaluation fiables de l'évolution des négociations en cours dans le cadre de la Conférence du désarmement;
 - iii) Documentation et apport concret dans le cadre des séminaires sur la limitation des armements et le désarmement et exposés sur les questions faisant l'objet des négociations dans le cadre de la Conférence du désarmement;

- iv) Fourniture de services fonctionnels et administratifs aux présidents successifs de la Conférence du désarmement afin d'assurer la continuité des travaux de la Conférence, étant donné que sa présidence est assurée par roulement;
 - v) Maintien de la coopération avec des établissements de recherche s'occupant de la limitation des armements et du désarmement, en particulier l'Institut des Nations Unies pour la recherche sur le désarmement (UNIDIR);
- c) Coopération internationale, coordination et liaison interinstitutions
- i) Liaison avec les organismes intergouvernementaux et les organisations non gouvernementales qui s'occupent de désarmement pour ce qui concerne les travaux de la Conférence sur le désarmement, des conférences des parties chargées d'examiner les divers accords de désarmement multilatéraux et des autres conférences et réunions internationales consacrées à ces thèmes;
 - ii) Coopération avec l'Organisation pour l'interdiction des armes chimiques (OIAC) aux fins de l'application de la Convention sur l'interdiction de la mise au point, de la fabrication, du stockage et de l'emploi des armes chimiques et sur leur destruction, y compris en cas d'emploi présumé d'armes chimiques, et échange de données et de documentation;
 - iii) Coopération avec la Commission préparatoire de l'Organisation du Traité d'interdiction complète des essais nucléaires en matière d'application du Traité et échange de données et de documentation;
- d) Coopération technique (budget ordinaire/fonds extrabudgétaire). Exécution du programme de bourses d'études, de formation et de services consultatifs des Nations Unies en matière de désarmement : tenue à jour du matériel didactique; exécution du programme de bourses d'études des Nations Unies sur le désarmement (un stage de formation par an d'une durée de 9 semaines, en septembre-octobre) :
- i) Sessions de formation de 30 boursiers (à la Conférence du désarmement, à Genève, et à la Première Commission, à New York);
 - ii) Visites d'étude (5 visites d'étude par stage de formation à l'AIEA, à l'Organisation pour l'interdiction des armes chimiques, à la Commission préparatoire de l'Organisation du Traité d'interdiction complète des essais nucléaires et dans les États Membres, à leur invitation);
 - iii) Tenue à jour du matériel didactique.

Tableau 4.8

Ressources nécessaires : sous-programme 1

Catégorie	Ressources (en milliers de dollars É.-U.)		Postes	
	2000-2001	2002-2003	2000-2001	2002-2003
		(avant réévaluation des coûts)		
Budget ordinaire				
Postes	1 710,8	1 710,8	9	9
Autres rubriques	1 628,8	1 643,6	0	0
Total	3 339,6	3 354,4	9	9
Fonds extrabudgétaires	2,3	2,3	–	–

- 4.22 L'augmentation des ressources nécessaires au titre des autres rubriques tient pour une bonne part aux frais de voyage dans le cadre du Comité préparatoire de la Conférence des parties au Traité sur la non-prolifération des armes nucléaires, qui doit se tenir en 2005 à New York. Les ressources au titre du programme de bourses d'études et de la subvention à l'UNIDIR restent inchangées.

**Sous-programme 2
Armes de destruction massive**

Ressources nécessaires (avant réévaluation des coûts) : 1 911 800 dollars

- 4.23 Ce sous-programme sera exécuté par le Service des armes de destruction massive. Les bénéficiaires en sont les États Membres, les États parties aux accords de désarmement multilatéraux, ainsi que les organisations intergouvernementales et les institutions s'occupant d'armes de destruction massive.

Tableau 4.9

Objectifs de l'exercice biennal, réalisations escomptées et indicateurs de succès

Objectif 1 : promouvoir le désarmement nucléaire et aider les États Membres, à leur demande, à appuyer les traités en vigueur relatifs aux armes de destruction massive.

Réalisations escomptées

Indicateurs de succès

a) Facilitation des délibérations et négociations relatives au désarmement conduites par les États Membres, y compris les sessions du Comité préparatoire de la Conférence des parties au traité sur la non-prolifération des armes nucléaires qui doit se tenir en 2005, ainsi que les réunions de groupes d'experts.

- a) i) Satisfaction exprimée par les États Membres en ce qui concerne l'aide fournie, y compris l'appui technique et organisationnel à l'application des accords dans le domaine du Comité préparatoire concernant les armes de destruction massive, en particulier lors des séances consacrées à la Conférence de 2005 et des réunions spéciales;
- ii) Progrès dans l'élimination des armes de destruction massive grâce au renforcement de l'appui à l'action des États-Membres.

<i>Réalisations escomptées</i>	<i>Indicateurs de succès</i>
b) Prise de conscience accrue et meilleure compréhension par les États Membres des nouvelles tendances et de l'évolution de la situation concernant notamment les missiles.	b) Utilisation accrue par les États Membres et d'autres entités, dans leurs délibérations, des informations fournies par le Service des armes de destruction massive, notamment sous forme électronique.
c) Conscience accrue de la nécessité d'assurer la parité entre les sexes dans les activités du sous-programme.	c) Amélioration de l'équilibre entre hommes et femmes dans la composition des groupes d'experts et la participation aux ateliers et séminaires organisés ou coparrainés par le Service.

Facteurs externes

- 4.24 La réalisation des objectifs et les réalisations escomptées du sous-programme sont fondées sur les hypothèses suivantes : a) l'environnement politique sera favorable aux actions de désarmement; b) les États Membres seront disposés à appliquer la recommandation; c) les organisations internationales feront preuve de coopération; d) des ressources humaines et financières et une infrastructure suffisante seront disponibles; e) les institutions nationales seront sensibles à la parité entre hommes et femmes.

Produits

- 4.25 Les produits ci-après seront exécutés au cours de l'exercice biennal 2002-2003 :
- a) Service d'organes intergouvernementaux et d'organes d'experts
 - i) Assemblée générale :
 - a. Service fonctionnel de la Première Commission;
 - b. Documentation à l'intention des organes délibérants. Rapports sur les questions suivantes : mesures visant à maintenir l'autorité du Protocole signé à Genève en 1925 (1, 2002); missiles (1 par an); désarmement nucléaire (1); suite donnée l'avis consultatif de la Cour internationale de justice sur la licéité de la menace ou de l'emploi d'armes nucléaires (1 par an); « Vers un monde exempt d'armes nucléaires : nécessité d'adopter un nouvel ordre du jour » (1 par an); création d'une zone exempte d'armes nucléaires dans le Moyen-Orient (1 par an); risque de prolifération nucléaire dans la région du Moyen-Orient (1 par an);
 - ii) Commission du désarmement de l'ONU : service fonctionnel du Groupe de travail sur les questions nucléaires (15 réunions par an);
 - iii) Conférence des parties au Traité sur la non-prolifération des armes nucléaires (fonds extrabudgétaires) :
 - a. Service fonctionnel du Comité préparatoire de la Conférence de 2005 (septième) des parties chargées de l'examen du Traité sur la non-prolifération des armes nucléaires. Première session : séances plénières (20 séances, 2002) et Bureau du Comité préparatoire (8 séances, y compris des consultations de présession, 2002); deuxième session : séance plénière (20 séances, 2003) et Bureau du Comité préparatoire (8 séances), y compris des consultations de présession (2003);

- b. Documentation à l'intention des organes délibérants. Première session : rapport du Comité préparatoire (1 en 2002); documents officiels (20); documents de travail (20); deuxième session : rapport du Comité préparatoire (1 en 2003) et documents officiels (20 documents et 20 documents de travail, 2003);
- iv) Conférence des États parties au Traité d'interdiction complète des essais nucléaires (fonds extrabudgétaires) :
 - a. Service fonctionnel des réunions annuelles de la Conférence en vue de faciliter l'entrée en vigueur du Traité d'interdiction complète des essais nucléaires (8 réunions par an); Bureau de la conférence annuelle (6 réunions par an); groupe d'experts gouvernementaux sur les missiles (2 sessions, 40 séances, 2002);
 - b. Documentation à l'intention des organes délibérants. Documents officiels (15 documents par conférence, 2002 et 2003) et rapport et document final de la Conférence (1 par an);
- v) Groupes spéciaux d'experts :
 - a. Service fonctionnel du groupe d'experts gouvernementaux sur les missiles (2 sessions);
 - b. Documentation à l'intention des organes délibérants. Documents de travail (20, 2002) et rapport final (1 en 2002);
- b) Autres activités de fond
 - i) Bilans politiques, études, recueils, documents de référence, mémoires, éléments de discussion et déclarations du Secrétaire général sur la question des armes de destruction massive;
 - ii) Suivi et analyse des évolutions et tendances dans le domaine des armes de destruction massive, constitution d'une base de données correspondantes afin d'aider les États parties dans leurs négociations lors des conférences et réunions sur les accords de désarmement multilatéraux;
 - iii) Poursuite de la mise au point et tenue à jour du site Web du Service des armes de destruction massive;
 - iv) Organisation d'ateliers et de colloques (4) sur des thèmes liés aux armes de destruction massive (budget ordinaire/fonds extrabudgétaires);
 - v) Plaquettes et fiches d'information sur des questions liées aux armes de destruction massive (2 par an) (budget ordinaire/fonds extrabudgétaires);
 - vi) Prolongement des décisions des conférences d'examen et des réunions sur les accords de désarmement concernant les armes de destruction massive, en particulier collecte des réponses sur les mesures de confiance en vue de l'échange d'informations annuel des États parties à la Convention sur l'interdiction de la mise au point, de la fabrication et du stockage des armes bactériologiques (biologiques) ou à toxines et sur leur destruction (budget ordinaire/fonds extrabudgétaires);

- c) Coopération internationale, coordination et liaison interinstitutions
- i) Fourniture de compétences techniques sur les armes de destruction massive aux organes subsidiaires des Nations Unies, aux institutions spécialisées et aux organisations intergouvernementales, y compris à l'Agence internationale de l'énergie atomique (AIEA);
 - ii) Coopération étroite avec l'AIEA, l'Organisation pour l'interdiction des armes chimiques et la Commission préparatoire du Traité d'interdiction complète des essais nucléaires, compte tenu des accords en vigueur, en particulier entre l'Organisation des Nations Unies et l'Organisation pour l'interdiction des armes chimiques et la Commission préparatoire, respectivement, et coopération avec d'autres organes s'occupant de questions liées aux armes de destruction massive.

Tableau 4.10

Ressources nécessaires : sous-programme 2

Catégorie	Ressources (en milliers de dollars É.-U.)		Postes	
	2000-2001	2002-2003	2000-2001	2002-2003
		(avant réévaluation des coûts)		
Budget ordinaire				
Postes	1 334,0	1 427,1	7	7
Autres rubriques	453,3	484,7	0	0
Total	1 787,3	1 911,8	7	7

- 4.26 Le montant de 1 911 800 dollars couvrira les dépenses afférentes à sept postes, aux heures supplémentaires, aux consultants, à une réunion de groupe d'experts et aux voyages. L'accroissement au titre des autres rubriques tient essentiellement aux activités du groupe d'experts gouvernementaux sur les missiles.

Sous-programme 3
Armes classiques (y compris les mesures concrètes de désarmement)

Ressources nécessaires (avant réévaluation des coûts) : 1 973 200 dollars

- 4.27 L'exécution du sous-programme 3 est confiée au Service des armes classiques (y compris les mesures concrètes de désarmement). Les bénéficiaires des activités de ce sous-programme sont : a) tous les départements et institutions du système des Nations Unies qui s'occupent des aspects soit humanitaires, soit liés à la sécurité ou au développement des problèmes posés par les armes légères; b) les États Membres, en particulier ceux qui demandent à bénéficier de l'aide des programmes de collecte et de destruction des armes, ou de démobilisation et d'insertion des anciens combattants dans la société civile ainsi que ceux qui contribuent à ces programmes; c) les instituts de recherche, les experts et les organisations non gouvernementales; d) les organismes régionaux et sous-régionaux; e) les membres de la société civile touchés par des conflits où des armes classiques sont utilisées;

Tableau 4.11

Objectifs de l'exercice biennal, réalisations escomptées et indicateurs de succès

Objectif : Favoriser une plus grande confiance mutuelle entre les États Membres dans le domaine des armes classiques et lutter contre l'accumulation excessive d'armes légères, qui constitue un facteur de déstabilisation, ainsi que contre le trafic et la fabrication illicite de ces armes légères.

<i>Réalisations escomptées</i>	<i>Indicateurs de succès</i>
a) Amélioration du Registre des Nations Unies sur les armes classiques et du système d'établissement de rapports normalisés sur les dépenses militaires et élargissement de la participation.	a) Augmentation du nombre d'États Membres participant au Registre et au système d'établissement de rapports normalisés sur les dépenses militaires.
b) Réduction de la circulation illicite des armes légères, notamment grâce à des mesures concrètes de désarmement.	b) i) Augmentation du nombre d'initiatives nationales et régionales de lutte contre le trafic d'armes légères; ii) Augmentation du nombre de demandes d'aide à l'élaboration de programmes de collecte et de destruction d'armes présentées par les États Membres.
c) Plus grande prise de conscience de la nécessité d'introduire une perspective soucieuse de l'égalité des sexes dans les débats, délibérations, études et autres initiatives portant sur les questions relatives aux armes classiques, y compris les mesures concrètes de désarmement.	c) Représentation plus équilibrée des deux sexes dans les groupes d'experts et parmi les participants aux conférences, séminaires et ateliers organisés par le Service.

Facteurs extérieurs

- 4.28 Le sous-programme devrait aboutir aux objectifs visés et aux réalisations escomptées si les hypothèses suivantes sont vérifiées : a) le climat politique est favorable aux initiatives de désarmement; b) les États Membres sont disposés à appliquer les recommandations; c) toutes les données nécessaires sont reçues en temps voulu; d) les contributions aux fonds extrabudgétaires sont annoncées et versées en temps voulu; e) on dispose des ressources humaines et financières et des infrastructures techniques nécessaires; f) les institutions nationales attachent de l'importance à la question de la parité entre les sexes.

Produits

- 4.29 Les produits ci-après seront exécutés au cours de l'exercice biennal 2002-2003 :
- a) Service d'organes intergouvernementaux et d'organes d'experts
 - i) Assemblée générale
 - a. Services fonctionnels à l'intention de la Première Commission;
 - b. Documentation à l'intention des organes délibérants. Rapports sur les points suivants : la relation entre le désarmement et le développement (1 par an); le Registre

des Nations Unies pour les armes classiques (1 par an); la tenue du Registre des armes classiques et les modifications à y apporter (1) en 2003); information objective sur les questions militaires, y compris la transparence des dépenses militaires (1 par an); l'assistance aux États pour la lutte contre le trafic d'armes légères et la collecte de ces armes (1 par an); les armes légères (1 par an); le trafic d'armes légères (1 par an);

- ii) Commission du désarmement de l'ONU : services fonctionnels pour le Groupe de travail sur les questions relatives aux armes classiques (15 réunions par an);
 - iii) Groupe d'experts gouvernementaux chargé d'examiner le Registre des Nations Unies sur les armes classiques (3 sessions, en 2003);
 - iv) Réunion du groupe des États intéressés par les mesures concrètes de désarmement (6 réunions par an);
 - v) Réunion officielle des délégations concernant le Registre des armes classiques, tenue au Siège de l'ONU pendant la session de la Première Commission (1 par an);
 - vi) Ateliers de formation sur le Registre des armes classiques et le système d'établissement de rapports normalisés sur les dépenses militaires (2 en 2002) (fonds extrabudgétaires);
 - vii) Ateliers de formation et réunions sur les questions relatives aux armes classiques, en particulier les armes légères (budget ordinaire/fonds extrabudgétaires);
 - viii) Réunions du Mécanisme de coordination de l'action concernant les armes légères (6 par an);
 - ix) Réunions du Groupe directeur de haut niveau sur le désarmement et le développement (1 par an);
- b) Autres activités de fond :
- i) Publications isolées : brochures sur le Registre des armes classiques et sur les faits et chiffres relatifs aux armes légères (1 de chaque, en 2003); fiches sur le Registre (1 en 2002), les armes légères (1 en 2002) et le Mécanisme de coordination de l'action concernant les armes légères (1, en 2003); rapports rendant compte des résultats des projets réalisés dans le cadre de l'assistance aux États concernant les mesures concrètes de désarmement;
 - ii) Bilans politiques, études, recueils, documents de référence, mémoires, listes de thèmes de discussion et déclarations concernant les questions relatives aux armes classiques;
 - iii) Publications électroniques. Affichage d'information et de documents des Nations Unies ayant trait à la question, sur la page d'accueil du Service des armes classiques;
 - iv) Autres activités menées dans le cadre de la stratégie de sensibilisation (affiches, expositions, films documentaires, etc.);
 - v) Amélioration de la page d'accueil du Service des armes classiques;
- c) Coopération internationale, coordination et liaison interinstitutions
- i) Coordination de manifestations spéciales faisant appel à une coopération avec le Comité des ONG sur le désarmement et avec d'autres organisations non gouvernementales spécialisées dans le domaine des armes classiques;

- ii) Échanges sur la question des armes classiques avec des organismes internationaux et régionaux, ainsi qu'avec des instituts de recherche compétents et avec les milieux universitaires et la société civile;
 - iii) Coopération interinstitutions dans le cadre du Mécanisme de coordination de l'action concernant les armes légères;
 - iv) Poursuite de la coopération technique entre l'ONU et les organismes régionaux et sous-régionaux dans le domaine des armes légères;
- d) Coopération technique (budget ordinaire/fonds extrabudgétaires). Missions d'inspection aux fins du contrôle de l'exécution des projets de désarmement en cours et de l'évaluation des projets supplémentaires proposés par les États Membres (6 au cours de l'exercice biennal) (fonds extrabudgétaires).

Tableau 4.12

Ressources nécessaires : sous-programme 3

Catégorie	Ressources (en milliers de dollars É.-U.)		Postes	
	2000-2001	2002-2003	2000-2001	2002-2003
		(avant réévaluation des coûts)		
Budget ordinaire				
Postes	1 412,2	1 543,7	7	8
Autres rubriques	398,1	429,5	–	–
Total	1 810,3	1 973,2	7	8
Fonds extrabudgétaires	340,4	320,7	–	–

- 4.30 Le montant de 1 973 200 dollars doit permettre de maintenir sept postes P-4 et d'en créer un nouveau pour renforcer la capacité du Département de suivre et d'analyser les tendances et les événements et de donner des conseils adéquats concernant les politiques à adopter à l'issue des conflits. Le montant accru des ressources nécessaires au titre des autres rubriques s'explique par la réunion d'un groupe d'experts chargé d'examiner le Registre des armes classiques.

Sous-programme 4
Suivi, base de données et information

Ressources nécessaires (avant réévaluation des coûts) : 2 163 000 dollars

- 4.31 L'exécution de ce sous-programme est confiée au Service du suivi, de la base de données et de l'information. Les bénéficiaires du sous-programme sont les États Membres, les États parties aux accords multilatéraux de désarmement, les organisations et institutions intergouvernementales, les départements et institutions du système des Nations Unies, les instituts de recherche et d'enseignement, les organisations non gouvernementales, les médias et le public.

Tableau 4.13

Objectifs de l'exercice biennal, réalisations escomptées et indicateurs de succès

Objectif : Fournir aux États Membres et au public une information objective, impartiale et actuelle sur les activités de désarmement.

<i>Réalisations escomptées</i>	<i>Indicateurs de succès</i>
a) Meilleure information des États Membres sur les questions faisant l'objet ou susceptibles de faire l'objet de délibérations et de négociations multilatérales dans le domaine du désarmement.	a) Augmentation du pourcentage d'États Membres considérant qu'ils disposent des éléments d'information et des publications qui leur sont nécessaires pour mener à bien les actions qu'ils entreprennent.
b) Intérêt plus marqué du public pour les mesures multilatérales de désarmement.	b) i) Augmentation du nombre de demandes de membres du public souhaitant recevoir de l'information ou participer à des réunions; ii) Augmentation du nombre d'utilisateurs du site Web du Département, ainsi que du nombre d'organismes qui y relient le leur.
c) Présentation de rapports plus complets par les parties aux instruments juridiques pertinents.	c) Augmentation du nombre de rapports annuels de pays présentés par les États parties aux accords relatifs aux mines.
d) Meilleure compréhension de la nécessité de parvenir à la parité des sexes dans le travail de désarmement et d'intégrer aux activités d'information une perspective soucieuse de l'égalité des sexes.	d) Représentation plus équilibrée des hommes et des femmes au Conseil consultatif du Secrétaire général pour les questions de désarmement et dans le programme de stages du Département; importance accrue accordée à une perspective soucieuse de l'égalité des sexes dans le contenu des publications.

Facteurs extérieurs

- 4.32 Le sous-programme devrait aboutir aux réalisations et aux objectifs recherchés si les hypothèses suivantes sont vérifiées : a) le climat politique est favorable aux initiatives relatives au désarmement; b) les États Membres sont prêts à appliquer les recommandations; c) l'opinion publique est favorable à l'application des nouvelles normes; d) toutes les données nécessaires sont reçues en temps voulu; e) on dispose des ressources humaines et financières et des infrastructures techniques nécessaires; f) les institutions nationales attachent de l'importance à la question de la parité entre les sexes.

Produits

- 4.33 Les produits ci-après seront exécutés au cours de l'exercice biennal 2002-2003 :
- a) Service d'organes intergouvernementaux et d'organes d'experts
 - i) Assemblée générale :
 - a. Services fonctionnels pour la Première Commission (1 session par an);
 - b. Documentation à l'intention des organes délibérants. Rapports sur les points suivants : Programme d'information sur le désarmement (2002); Conseil consultatif

- du Secrétaire général pour les questions de désarmement (1 par an); état de la Convention sur l'interdiction ou la limitation de l'emploi de certaines armes classiques qui peuvent être considérées comme produisant des effets traumatiques excessifs ou comme frappant sans discrimination (1 par an); respect des normes relatives à l'environnement dans le cadre des accords de désarmement et de maîtrise des armements (1 par an); faits nouveaux survenus dans le domaine de l'information et des télécommunications du point de vue de la sécurité internationale (1 par an); Institut des Nations Unies pour la recherche sur le désarmement (UNIDIR) (1 par an); éducation en matière de désarmement et de non-prolifération (1 en 2002);
- ii) Conseil consultatif du Secrétaire général pour les questions de désarmement (2 sessions par an);
 - iii) Groupe d'experts gouvernementaux chargé d'examiner l'éducation en matière de désarmement et de non-prolifération (2 sessions, 6 réunions par session, 2002);
- b) Autres activités de fond
- i) Bilans politiques, études, recueils, documents de référence, mémoires, listes de thèmes de discussion et déclarations;
 - ii) Colloques concernant les questions de désarmement (2 au cours de l'exercice biennal);
 - iii) Publications en série. *Annuaire des Nations Unies sur le désarmement* (publication annuelle); résolutions et décisions de l'Assemblée générale concernant le désarmement (publication annuelle); *Actualité du Département des affaires de désarmement* (4 publications par an); fiches de synthèse (3); rapports spéciaux (2 par an); bulletin sur la vie des ONG (publication annuelle); contributions au Supplément No 7 du *Répertoire de la pratique suivie par les organes des Nations Unies* (2002).
 - iv) Publications isolées. Publications spéciales (1 par an);
 - v) Publications électroniques. Mise à jour régulière de la page d'accueil du Département des affaires de désarmement sur l'Intranet et sur l'Internet (en coopération avec d'autres services); affichage de l'*Actualité du Département des affaires de désarmement*, des fiches de synthèse, des résolutions et décisions de l'Assemblée générale sur l'Intranet et sur l'Internet; révision, le cas échéant, de la version sur page d'accueil des documents affichés; CD-ROM (2002);
 - vi) Base de données aux fins de l'article 7 de la Convention sur l'interdiction de l'emploi, du stockage, de la production et du transfert des mines antipersonnel et sur leur destruction;
 - vii) Base de données pour le Registre des Nations Unies sur les armes classiques;
 - viii) Base de données aux fins du système d'établissement de rapports normalisés sur les dépenses militaires;
 - ix) Système amélioré d'information des Nations Unies sur les armements;
 - x) Consignes aux fins des visites de groupes (universitaires, lycéens, associations pour les Nations Unies, etc.);
 - xi) Activités de désarmement menées par le Messenger de la paix nommé par le Secrétaire général;

- c) Coopération internationale, coordination et liaison interinstitutions
- i) Coordination de manifestations spéciales organisées avec le Comité des ONG sur le désarmement;
 - ii) Échanges avec les milieux universitaires, des instituts de recherche et des organisations non gouvernementales dans le cadre du Programme d'information des Nations Unies sur le désarmement, du Conseil consultatif du Secrétaire général sur les questions de désarmement et de l'application de la Convention d'Ottawa sur l'interdiction des mines antipersonnel;
 - iii) Coopération avec l'AIEA, l'Organisation pour l'interdiction des armes chimiques, la Commission préparatoire de l'Organisation du Traité d'interdiction complète des essais nucléaires, l'UNICEF et le Comité international de la Croix-Rouge, le CICR dans le cadre du Programme d'information sur le désarmement et de l'application des traités relatifs aux mines;
 - iv) Échanges avec les milieux universitaires, des instituts de recherche et des organisations non gouvernementales, en vue d'organiser des actions de formation pour le personnel du Département des affaires de désarmement afin d'améliorer ses compétences techniques.

Tableau 4.14

Ressources nécessaires : sous-programme 4

Catégorie	Ressources (en milliers de dollars É.-U.)		Postes	
	2000-2001	2002-2003 (avant réévaluation des coûts)	2000-2001	2002-2003
Budget ordinaire				
Postes	1 538,0	1 610,7	8	8
Autres rubriques	524,5	552,3	–	–
Total	2 062,5	2 163,0	8	8
Fonds extrabudgétaires	183,7	106,0	–	–

- 4.34 Le montant de 2 163 000 dollars doit permettre de faire face à la totalité du coût du maintien des huit postes existants et d'augmenter légèrement les montants dépensés au titre des autres rubriques, afin de faire face au coût de la réunion du Conseil consultatif sur les questions de désarmement et de celle du Groupe d'experts gouvernementaux chargé d'examiner l'éducation en matière de désarmement et non-prolifération.

**Sous-programme 5
Désarmement régional**

Ressources nécessaires (avant réévaluation des coûts) 1 985 200 dollars

- 4.35 On s'accorde généralement à reconnaître que le désarmement régional peut jouer un rôle déterminant en contribuant à promouvoir et renforcer les efforts qui sont déployés au niveau international aux fins du désarmement mondial. En conséquence, ce sous-programme vise à promouvoir et renforcer les initiatives régionales et sous-régionales en vue de promouvoir et de renforcer la paix et la sécurité internationales.

- 4.36 Le sous-programme sera exécuté par le Service du désarmement régional au Siège et par les trois centres régionaux pour la paix et le désarmement, en Afrique, en Amérique latine et dans les Caraïbes, et en Asie et dans le Pacifique.

Tableau 4.15

Objectifs de l'exercice biennal, réalisations escomptées et indicateurs de succès

Objectif : Promouvoir et renforcer les efforts qui sont déployés au niveau international aux fins du désarmement mondial et de la paix et de la sécurité internationales, en appuyant et en favorisant les efforts et initiatives de désarmement à l'échelon régional, selon des approches librement convenues entre les États de la région considérée et compte tenu des préoccupations des États en matière de légitime défense et des caractéristiques propres à la région.

<i>Réalisations escomptées</i>	<i>Indicateurs de succès</i>
a) Élargissement des possibilités de coopération régionale entre les États et les organisations régionales et sous-régionales s'occupant des mesures ayant pour objet d'instaurer un climat de confiance, de désarmement, de la paix, de la sécurité et des questions de développement.	a) i) Augmentation du nombre de projets concernant le désarmement entrepris aux niveaux national, sous-régional et régional. ii) Augmentation du nombre de manifestations et activités de désarmement organisées avec les organisations régionales et sous-régionales en vue de promouvoir la paix et la sécurité internationales.
b) Meilleure prise de conscience de l'utilité de la tenue de consultations régulières avec les organisations régionales et sous-régionales dans les domaines du désarmement, de la paix et de la sécurité.	b) i) Augmentation du nombre de demandes de participation par les États Membres et par les organisations régionales et sous-régionales aux réunions et autres manifestations organisées par les centres régionaux telles que conférences, séminaires, ateliers, etc. ii) Renforcement de l'échange d'informations entre les organisations régionales et sous-régionales.
c) Prise de conscience accrue de la nécessité d'envisager les efforts de désarmement régional dans une optique sexospécifique.	c) Augmentation du nombre des projets et manifestations de désarmement régional qui prennent en compte la sexospécificité.

Facteurs externes

- 4.37 On compte que le sous-programme accomplira les objectifs et les réalisations qui lui ont été assignés si les conditions suivantes sont réunies : a) l'environnement politique sera favorable aux efforts de désarmement; b) les États Membres seront disposés à mettre en oeuvre les recommandations formulées; c) des contributions extrabudgétaires seront annoncées et versées ponctuellement (ce dernier facteur pourrait être d'une importance cruciale dans la mesure où les contributions aux centres régionaux semblent être en diminution); d) les organisations régionales feront preuve de coopération; e) des ressources humaines et financières suffisantes et les infrastructures techniques voulues seront disponibles; et f) les institutions nationales appuieront les mesures visant à promouvoir l'égalité entre les sexes.

Produits

4.38 Les produits suivants seront exécutés pendant l'exercice biennal 2002-2003 :

- a) Service d'organes intergouvernementaux et d'organes d'experts
 - i) Assemblée générale :
 - a. Fourniture de services fonctionnels à la Première Commission;
 - b. Documentation à l'intention des organes délibérants. Rapports sur le Comité consultatif permanent chargé des questions de sécurité en Afrique centrale (1 par an); le renforcement de la paix et de la sécurité dans la région de la Méditerranée (1 par an); le Centre régional des Nations Unies pour la paix et le désarmement en Afrique (1 par an); le Centre régional des Nations Unies pour la paix et le désarmement en Asie et dans le Pacifique (1 par an); le Centre régional des Nations Unies pour la paix, le désarmement et le développement en Amérique latine et dans les Caraïbes (1 par an); et la sécurité internationale et le statut d'État exempt d'armes nucléaires de la Mongolie (1 en 2002);
 - ii) Quatrième et cinquième réunions annuelles des États parties à la Convention sur l'interdiction de l'emploi, du stockage, de la production et du transfert des mines anti-personnel et sur leur destruction (fonds extrabudgétaires) :
 - a. Services fonctionnels (huit séances par an);
 - b. Documentation à l'intention des organes délibérants. Rapports finals (1 par an) et autres documents officiels (18 par an);
 - iii) Comité consultatif permanent chargé des questions de sécurité en Afrique centrale (deux réunions par an);
 - iv) Conférences, séminaires, ateliers et réunions d'experts du Comité consultatif permanent (2 par an) (fonds extrabudgétaires);
 - v) Ateliers régionaux sur le suivi de la Conférence des Nations Unies de 2002 sur le commerce illicite d'armes légères sous tous ses aspects (à concurrence de deux ateliers par an par centre régional) (fonds extrabudgétaires);
 - vi) Réunions régionales sur le désarmement dans la région de l'Asie et du Pacifique (2 par an) (fonds extrabudgétaires);
 - vii) Ateliers, séminaires et cours de formation sur diverses questions concernant le désarmement dans la région de l'Amérique latine et des Caraïbes (fonds extrabudgétaires);
 - viii) Série de séminaires sur la Convention sur l'interdiction des mines (1 par an en Afrique et en Amérique latine) (fonds extrabudgétaires);
 - ix) Ateliers sur l'actualisation et l'harmonisation de la législation nationale relative aux armes légères (un en Afrique et en Amérique latine, 2002) (fonds extrabudgétaires); l'état d'application des accords de désarmement multilatéral (un en Afrique et un en Amérique latine, 2003) (fonds extrabudgétaires); les mesures de désarmement concrètes dans une perspective de développement durable (un en Afrique, 2002) (fonds extrabudgétaires); et l'évaluation de l'exploitation de la base de données concernant le registre sur les armes légères dans le cadre du Programme de coordination et d'assistance pour la sécurité et le développement en Afrique (Bamako, avril 2002) (fonds extrabudgétaires);

- x) Réunions d'évaluation des parties au moratoire sur l'importation, l'exportation et la fabrication d'armes légères en Afrique de l'Ouest (une réunion par an) (fonds extrabudgétaires);
- b) Autres activités de fond
 - i) Publications en série. Fiches de synthèse sur le désarmement en Asie et dans le Pacifique (2 par an) (fonds extrabudgétaires); *Encyclopédie sur la sécurité en Amérique latine et dans les Caraïbes* (publication annuelle) (fonds extrabudgétaires); réunions d'information sur l'Amérique latine et les Caraïbes (six par an) (fonds extrabudgétaires); *Perspectives régionales*, Centre de Lima (six numéros par an) (fonds extrabudgétaires); *Bulletin africain de la paix* (quatre numéros par an) (fonds extrabudgétaires); *Study Series on African Conflicts* (publication annuelle) (fonds extrabudgétaires); et fiches de synthèse sur le désarmement en Afrique (2 par an) (fonds extrabudgétaires);
 - ii) Publications isolées. Rapports sur les conférences spéciales, centres régionaux de Lomé et de Lima (fonds extrabudgétaires); manuel, programme d'enseignement et auxiliaires pédagogiques publiés par le Centre régional de Lima (fonds extrabudgétaires); fiches de synthèse sur la situation des différents pays de la région en ce qui concerne les accords sur les questions de sécurité (fonds extrabudgétaires); publications concernant les réunions régionales du Centre régional de Katmandou (2 par an) (fonds extrabudgétaires); et brochure sur le rapport du Centre de Lima sur ses activités (publication annuelle);
 - iii) Bilans politiques, études, recueils, documents de référence, mémoires, entretiens et déclarations;
 - iv) Rapports sur les conférences, séminaires, ateliers et réunions d'experts du Comité consultatif permanent chargé des questions de sécurité en Afrique centrale (2 ou 3 par an) (fonds extrabudgétaires);
 - v) Consultations et/ou réunions avec les organisations régionales et sous-régionales dans les régions de l'Afrique, de l'Asie et du Pacifique, de l'Europe, de l'Amérique latine et des Caraïbes et du Moyen-Orient (2 par an dans chaque région) (fonds extrabudgétaires);
 - vi) Appui fonctionnel périodique à la création d'une zone exempte d'armes nucléaires en Asie centrale ainsi qu'à la sécurité internationale et au statut d'État exempt d'armes nucléaires de la Mongolie;
 - vii) Appui ponctuel aux États Membres signataires du moratoire sur l'importation, l'exportation et la fabrication d'armes légères en Afrique de l'Ouest dans le cadre du Programme de coordination et d'assistance en matière de sécurité et de développement en Afrique (fonds extrabudgétaires);
 - viii) Examen régional hebdomadaire concernant les armes, le désarmement, la défense et les questions de sécurité;
 - ix) Projet d'étude des voies d'acheminement et des caches d'armes légères illicites en Afrique (fonds extrabudgétaires);
 - x) Programme de bourses d'études du Centre régional de Lomé (2002 et 2003) (fonds extrabudgétaires);
 - xi) Entretien de la bibliothèque du Centre régional de Lomé (fonds extrabudgétaires).

- c) Coopération internationale, coordination et liaison interinstitutions
 - i) Liaison avec diverses organisations gouvernementales régionales et sous-régionales, institutions de recherche et d'enseignement, organisations non gouvernementales et institutions de la société civile au sujet des questions de désarmement, de paix et de sécurité;
 - ii) Coopération interinstitutions avec les organisations sous-régionales, régionales et mondiales s'occupant de paix, de sécurité, de désarmement et de développement.

Tableau 4.16

Ressources nécessaires : sous-programme 5

Catégorie	Ressources (en milliers de dollars É.-U.)		Postes	
	2000-2001	2002-2003	2000-2001	2002-2003
		(avant réévaluation des coûts)		
Budget ordinaire				
Postes	1 522,6	1 522,6	8	8
Autres rubriques	451,8	462,6	–	–
Total	1 974,4	1 985,2	8	8
Fonds extrabudgétaires	1 596,1	1 404,5	–	–

- 4.39 Le montant de 1 985 200 dollars permettra le maintien de huit postes et une légère augmentation des ressources allouées à d'autres rubriques pour l'appui à fournir aux réunions du Comité consultatif permanent chargé des questions de sécurité en Afrique centrale.

D. Appui au programme

Ressources nécessaires (avant réévaluation des coûts) : 995 700 dollars

- 4.40 Le Service administratif fournit des services d'appui au Département des affaires de désarmement en ce qui concerne les questions de personnel, l'administration budgétaire et financière, la planification des ressources et l'utilisation des services communs, ainsi qu'un appui administratif aux organes directeurs et aux réunions d'autres organes, selon que de besoin.

Tableau 4.17

Ressources nécessaires : appui au programme

Catégorie	Ressources (en milliers de dollars É.-U.)		Postes	
	2000-2001	2002-2003	2000-2001	2002-2003
		(avant réévaluation des coûts)		
Budget ordinaire				
Postes	326,5	450,8	3	4
Autres rubriques	961,4	544,9	–	–
Total	1 287,9	995,7	3	4

- 4.41 Le montant de 995 700 dollars doit permettre le maintien de trois postes ainsi que la création d'un poste supplémentaire d'agent des services généraux (autres classes) afin de renforcer les moyens financiers dont est doté le Service administratif. Les ressources à prévoir aux autres rubriques seront réduites du fait de la suppression des montants non renouvelables inscrits dans le budget de l'exercice biennal 2000-2001 en ce qui concerne la convocation de la Conférence des Nations Unies sur le commerce illicite d'armes légères.

Tableau 4.18

**État récapitulatif de la suite donnée aux recommandations formulées
par le Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires**

Résumé de la recommandation

Suite donnée à la recommandation

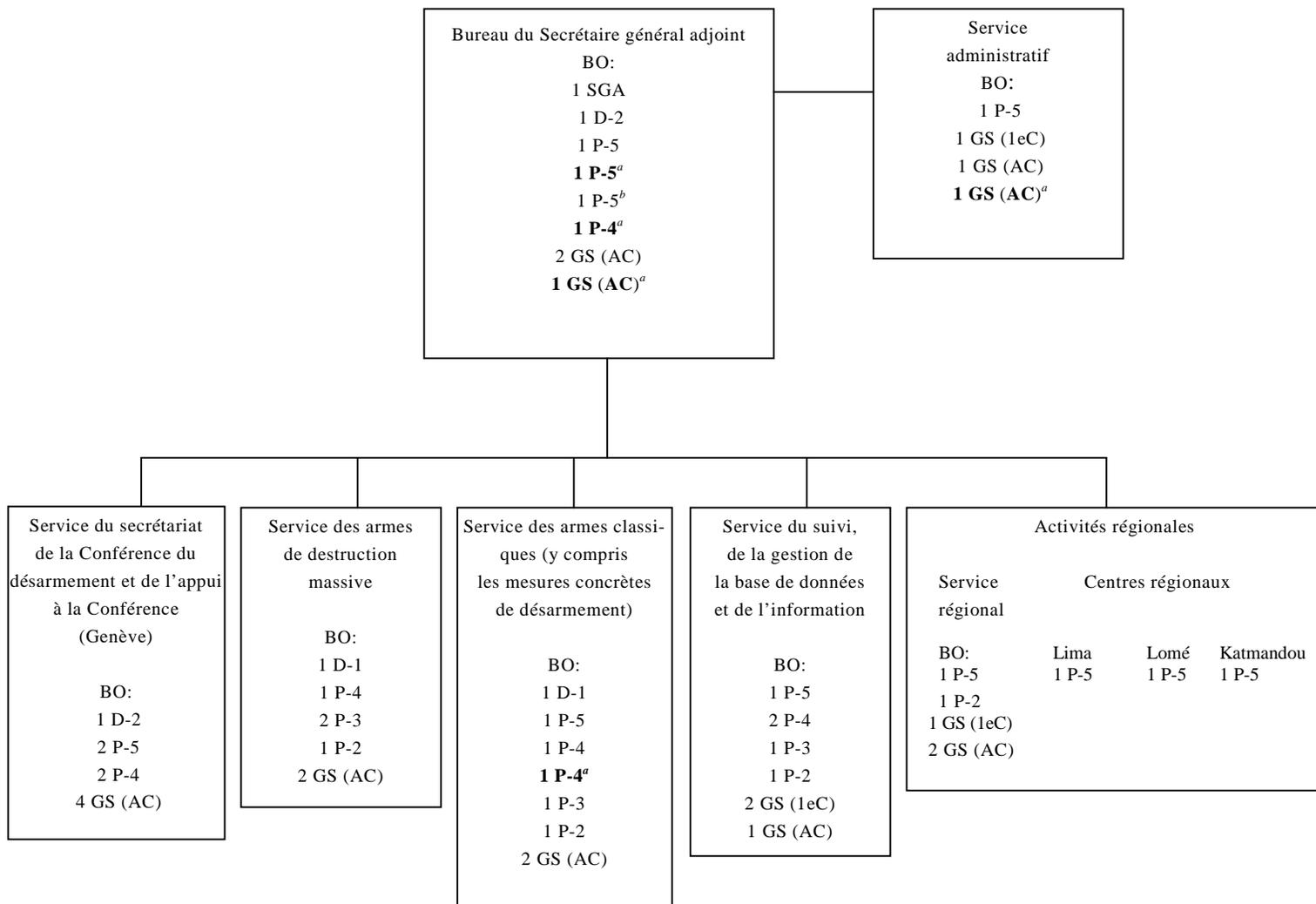
Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires

(A/54/7, chap. II)

Le Comité consultatif a recommandé de suivre le versement de l'indemnité journalière de subsistance aux boursiers afin de vérifier qu'il se justifie (par. II.23).

Avec le concours du Groupe des politiques en matière de rémunération et de classement des emplois du Bureau de la gestion des ressources humaines, le Département a entrepris de rassembler des informations en vue de déterminer s'il y avait lieu de verser une indemnité journalière de subsistance ou une allocation. Depuis 2000, les boursiers du Département des affaires de désarmement sont priés de remplir un questionnaire sur leurs frais de logement et de repas. Le Département a l'intention d'incorporer systématiquement ce questionnaire au processus d'évaluation du programme. Pour l'instant, tant que la longueur des séjours dans chaque ville demeure brève (moins de 30 jours), de sorte qu'il est difficile aux boursiers de trouver à se loger et qu'il leur faut louer des chambres d'hôtel aux tarifs commerciaux, l'Organisation continuera de leur verser une indemnité journalière de subsistance afin d'éviter qu'ils ne se heurtent à des difficultés considérables, en particulier dans le cas des boursiers originaires de pays les moins avancés.

Département des affaires de désarmement Organigramme et répartition des postes pour l'exercice biennal 2002-2003



^a Postes nouveaux.

^b Postes reclassés.

Note : SGA : Secrétaire général adjoint; GS : agent des services généraux; 1eC : 1re classe; AC : autres classes.

Annexe

**Montant indicatif des ressources nécessaires
Désarmement**

Tableau A.4.1

Prévisions de dépenses, par grande rubrique et par source de financement

(En milliers de dollars des États-Unis)

 1) *Budget ordinaire*

Rubrique	1998-1999 Dépenses effectives	2000-2001 Crédits ouverts	Augmentation		Total avant réévaluation des coûts	Rééva- luation des coûts	2002-2003 Dépenses prévues
			Montant	Pour- centage			
A. Organes directeurs	29,7	42,2	0,8	1,8	43,0	2,4	45,4
B. Direction exécutive et administration	668,1	1 516,7	453,1	29,8	1 969,8	136,3	2 106,1
C. Programme de travail	3 116,5	10 974,1	413,5	3,7	11 387,6	563,7	11 951,3
D. Appui au programme	7 844,3	1 287,9	(292,2)	(22,6)	995,7	237,5	1 233,2
Total (1)	11 658,6	13 820,9	575,2	4,1	14 396,1	939,9	15 336,0

 2) *Fonds extrabudgétaires*

	1998-1999 Dépenses effectives	2000-2001 Dépenses estimatives	Provenance des fonds	2002-2003 Dépenses prévues
	207,8	332,3	a) Services d'appui à :	
			i) Des organismes des Nations Unies	299,1
			ii) Des activités extrabudgétaires	
	98,7	216,8	b) Activités de fond;	
			Fonds d'affectation spéciale pour le	
			Programme d'information des Nations	
			Unies sur le désarmement	125,0
	131,4	261,5	Fonds d'affectation spéciale pour la	
			sensibilisation du public aux questions	
			de désarmement	260,0
	218,0	300,3	Fonds d'affectation spéciale pour les	
			activités de désarmement à l'échelle	
			mondiale et régionale	301,0
	160,7	281,5	Fonds d'affectation spéciale pour le	
			Comité consultatif permanent des	
			Nations Unies chargé des questions de	
			sécurité en Afrique centrale	281,5
	0,4	2,0	Centre des Nations Unies pour le	
			désarmement	2,0
			c) Projets opérationnels :	
			Fonds d'affectation spéciale pour le	
			Centre régional des Nations Unies	
			pour la paix et le désarmement en	
	132,9	253,0	Afrique	170,0

	1998-1999 Dépenses effectives	2000-2001 Dépenses estimatives	Provenance des fonds	2002-2003 Dépenses prévues
	91,1	274,0	Fonds d'affectation spéciale pour le Centre régional des Nations Unies pour la paix, le désarmement et le développement en Amérique latine et dans les Caraïbes	189,0
	118,4	237,4	Fonds d'affectation spéciale pour le Centre régional des Nations Unies pour la paix et le désarmement en Asie et dans le Pacifique	237,0
	76,6	51,8	Fonds d'affectation spéciale pour la consolidation de la paix grâce à des mesures concrètes de désarmement	57,0
	1 909,3	2 189,2	Fonds d'affectation spéciale pour l'UNIDIR	2 189,2
Total (2)	3 145,3	4 399,8		4 110,8
Total [(1) + (2)]	14 803,9	18 220,7		19 446,8

Tableau A.4.2

Prévisions de dépenses, par objet de dépense

(En milliers de dollars des États-Unis)

1) *Budget ordinaire*

Objet de dépense	1998-1999 Dépenses effectives ^a	2000-2001 Crédits ouverts	Augmentation		Total avant réévaluation des coûts	Rééva- luation des coûts	2002-2003 Dépenses prévues
			Montant	Pour- centage			
Postes	8 003,1	9 323,1	816,9	8,7	10 140,0	727,9	10 867,9
Autres dépenses de personnel	576,2	609,8	(338,6)	(55,5)	271,2	14,0	285,2
Consultants et experts	1 257,5	1 667,9	43,5	2,6	1 711,4	93,6	1 805,0
Voyages de représentants	34,5	–	–	–	–	–	–
Voyages du personnel	377,8	219,3	67,7	30,8	287,0	15,7	302,7
Services contractuels	46,4	89,1	(78,4)	(87,9)	10,7	0,6	11,3
Frais généraux de fonctionnement	89,0	203,9	(3,1)	(1,5)	200,8	10,7	211,5
Dépenses de représentation	12,5	13,3	–	–	13,3	0,8	14,1
Fournitures et accessoires	21,7	21,5	–	–	21,5	1,2	22,7
Mobilier et matériel	95,4	77,0	67,2	87,2	144,2	7,3	151,5
Subventions et contributions	1 144,5	1 596,0	–	–	1 596,0	68,1	1 664,1
Total (1)	11 658,6	13 820,9	575,2	4,1	14 396,1	939,9	15 336,0

2) *Fonds extrabudgétaires*

<i>Objet de dépense</i>	<i>1998-1999 Dépenses effectives^a</i>	<i>2000-2001 Dépenses estimatives</i>	<i>2002-2003 Dépenses prévues</i>
Postes ^b	817,5	899,0	899,0
Autres dépenses de personnel	103,5	253,5	237,5
Consultants et experts	374,6	391,4	310,6
Voyages	631,5	1 151,0	1 069,6
Services contractuels	786,7	861,1	850,0
Frais généraux de fonctionnement	99,6	269,5	231,0
Dépenses de représentation ^b	7,3	4,5	4,5
Fournitures et accessoires	55,4	92,5	64,5
Mobilier et matériel	36,1	34,0	34,0
Subventions et contributions ^b	25,3	111,0	111,0
Dépenses diverses	207,8	332,3	299,1
Total (2)	3 145,3	4 399,8	4 110,8
Total [(1) + (2)]	14 803,9	18 220,7	19 446,8

^a Le tableau A.4.20 fait apparaître le montant total des dépenses relatives au programme de travail (à l'exception du sous-programme 1) et à l'appui au programme qui ont été imputées au budget ordinaire en 1998-1999 et regroupées dans un même compte. Il n'est pas possible d'en établir une nouvelle ventilation qui soit rigoureusement conforme à la structure du plan à moyen terme adoptée pour la période 2002-2005.

^b Concerne uniquement le Fonds d'affectation spéciale pour l'UNIDIR.

Tableau A.4.3

Postes nécessaires

<i>Catégorie</i>	<i>Postes permanents inscrits au budget ordinaire</i>		<i>Postes temporaires</i>				<i>Total</i>		
	<i>2000- 2001</i>	<i>2002- 2003</i>	<i>Budget ordinaire</i>		<i>Fonds extrabudgétaires</i>		<i>2000- 2001</i>	<i>2002- 2003</i>	
			<i>2000- 2001</i>	<i>2002- 2003</i>	<i>2000- 2001</i>	<i>2002- 2003</i>			
Administrateurs et fonctionnaires de rang supérieur									
SGA	1	1	–	–	–	–	1	1	
D-2	2	2	–	–	–	–	2	2	
D-1	2	2	–	–	–	–	2	2	
P-5	10	12	–	–	–	–	10	12	
P-4/3	11	12	–	–	–	–	11	12	
P-2/1	4	4	–	–	–	–	4	4	
Total partiel	30	33	–	–	–	–	30	33	
Agents des services généraux									
1re classe	4	4	–	–	–	–	4	4	
Autres classes	14	16	–	–	2	0	16	16	
Total partiel	18	20	–	–	2	0	20	20	
Total général	48	53	–	–	2	0	50	53	

Organe directeur : Conférence du désarmement

Tableau A.4.4

Prévisions de dépenses, par objet de dépense

(En milliers de dollars des États-Unis)

Budget ordinaire

Objet de dépense	1998-1999 Dépenses effectives	2000-2001 Crédits ouverts	Augmentation		Total avant réévaluation des coûts	Rééva- luation des coûts	2002-2003 Dépenses prévues
			Montant	Pour- centage			
Voyages	29,7	42,2	0,8	1,8	43,0	2,4	45,4
Total	29,7	42,2	0,8	1,8	43,0	2,4	45,4

Ressources nécessaires (avant réévaluation des coûts)

Voyages

- A.4.1 Le montant prévu (43 000 dollars, ce qui correspond à une augmentation de 800 dollars), permettra de couvrir les frais de voyage et l'indemnité de subsistance du Secrétaire général et du Secrétaire général adjoint de la Conférence du désarmement qui assisteront aux cinquante-septième et cinquante-huitième sessions de l'Assemblée générale, ainsi que les frais de voyage et l'indemnité de subsistance des fonctionnaires en poste à Genève qui se rendront à New York pour participer à des réunions consultatives et à d'autres conférences ou réunions portant sur des questions de désarmement et de sécurité internationale.

Direction administrative et administration

Tableau A.4.5

Prévisions de dépenses, par objet de dépense

(En milliers de dollars des États-Unis)

Budget ordinaire

Objet de dépense	1998-1999 Dépenses effectives	2000-2001 Crédits ouverts	Augmentation		Total avant réévaluation des coûts	Rééva- luation des coûts	2002-2003 Dépenses prévues
			Montant	Pour- centage			
Postes	668,1	1 479,0	395,3	26,7	1 874,3	131,2	2 005,5
Autres dépenses de personnel	–	26,4	8,6	32,5	35,0	1,8	36,8
Voyages	–	11,3	49,2	435,3	60,5	3,3	63,8
Total	668,1	1 516,7	453,1	29,8	1 969,8	136,3	2 106,1

Tableau A.4.6

Postes nécessaires

Catégorie	Postes permanents inscrits au budget ordinaire		Postes temporaires				Total	
	2000-2001	2002-2003	Budget ordinaire		Fonds extrabudgétaires		2000-2001	2002-2003
			2000-2001	2002-2003	2000-2001	2002-2003		
Administrateurs et fonctionnaires de rang supérieur								
SGA	1	1	–	–	–	–	1	1
D-2	1	1	–	–	–	–	1	1
P-5	1	3	–	–	–	–	1	3
P-4/3	1	1	–	–	–	–	1	1
Total partiel	4	6	–	–	–	–	4	6
Agents des services généraux								
1re classe	–	–	–	–	–	–	–	–
Autres classes	2	3	–	–	–	–	2	3
Total partiel	2	3	–	–	–	–	2	3
Total général	6	9	–	–	–	–	6	9

Ressources nécessaires (avant réévaluation des coûts)

Postes

A.4.2 Le montant nécessaire (1 874 300 dollars, soit une augmentation de 395 300 dollars) permettra de financer les 6 postes existants – 4 postes d’administrateur ou fonctionnaire de rang supérieur et 2 postes d’agent des services généraux – et de créer 1 poste P-5, 1 poste P-4 et 1 poste d’agent des services généraux (autres classes) au Bureau du Secrétaire général adjoint, ainsi que de reclasser à P-5 1 poste P-4 au Bureau du Directeur. Le titulaire du nouveau poste P-5 jouera un rôle de conseil auprès du Secrétaire général adjoint pour ce qui est de l’évolution de la situation internationale dans le domaine du désarmement et sera le principal responsable de la planification des politiques au Bureau du Secrétaire général, l’objectif étant de mettre au point des projets spéciaux portant sur des problèmes nouveaux ou des thèmes particuliers ayant trait au désarmement. Il apportera au Secrétaire général adjoint une assistance sur des points particuliers lors de réunions et conférences internationales consacrées au désarmement et devra évaluer les conclusions de ces manifestations. Le titulaire du nouveau poste P-4 aidera le Secrétaire général adjoint à assurer l’exécution des activités relatives au désarmement découlant des directives de l’Assemblée générale et d’autres organes des Nations Unies et le suivi des travaux des différents organes des Nations Unies et d’autres organisations internationales portant sur des questions de désarmement. Le reclassement à P-5 d’un poste P-4 est justifié par l’élargissement des responsabilités du Directeur et adjoint du Secrétaire général adjoint, qui suppose que celui-ci bénéficie de l’appui d’un collaborateur exerçant des fonctions correspondant à la classe P-5. Lesdites fonctions consistent à aider le Directeur et adjoint du

Secrétaire général adjoint à s'acquitter de ses responsabilités générales en lui présentant des analyses et conseils sur des questions touchant les politiques, les programmes et la gestion, en coordonnant les activités des cinq services intéressés et à jouer un rôle de conseil auprès des chefs de ces services et des directeurs des centres régionaux. Le nouveau poste d'agent des services généraux (autres classes), dont le titulaire effectuera des tâches de secrétariat et de recherche au Bureau du Secrétaire général adjoint, est rendu nécessaire par l'accroissement de la charge de travail.

Autres dépenses de personnel

- A.4.3 Le montant nécessaire (35 000 dollars, soit une augmentation de 8 600 dollars) servira à financer les heures supplémentaires (19 400 dollars) et à engager du personnel temporaire (autre que pour les réunions) afin de remplacer les agents des services généraux en congé de maladie de longue durée ou en congé de maternité et de renforcer les effectifs du Bureau du Secrétaire général adjoint et du Bureau du Directeur pendant les périodes de pointe, notamment pendant les réunions des organes intergouvernementaux (15 600 dollars).

Voyages

- A.4.4 Le montant indiqué (65 000 dollars, en augmentation de 49 200 dollars) a été calculé à partir des dépenses effectives des dernières années. Il couvrira les frais de voyage des fonctionnaires appelés à se rendre à Genève pour assister aux réunions du Conseil consultatif du Secrétaire général pour les questions de désarmement, et à participer aux réunions d'organisations régionales ainsi qu'à des conférences et séminaires consacrés au désarmement. Douze voyages au moins sont prévus au cours de l'exercice.

Programme de travail

Tableau 4.7

Répartition des ressources par sous-programme, en pourcentage

<i>Sous-programme</i>	<i>Budget ordinaire</i>	<i>Fonds extrabudgétaires^a</i>
1. Négociations multilatérales sur la limitation des armements et le désarmement	29,5	0,1
2. Armes de destruction massive	16,8	–
3. Armes classiques (y compris les mesures concrètes de désarmement)	17,3	17,5
4. Suivi, base de données et information	19,0	5,8
5. Désarmement régional	17,4	76,6
Total	100,0	100,0

^a Non compris les ressources concernant le Fonds d'affectation spéciale pour l'UNIDIR.

Tableau A.4.8

Prévisions de dépenses, par sous-programme et par source de financement

(En milliers de dollars des États-Unis)

 1) *Budget ordinaire*

Sous-programme	1998-1999 Dépenses effectives ^a	2000-2001 Crédits ouverts	Augmentation		Total avant réévaluation des coûts	Rééva- luations des coûts	2002-2003 Dépenses prévues
			Montant	Pour- centage			
1. Négociations multilatérales sur la limitation des armements et le désarmement	3 116,5	3 339,6	14,8	0,4	3 354,4	94,0	3 448,4
2. Armes de destruction massive	–	1 787,3	124,5	6,9	1 911,8	103,8	2 015,6
3. Armes classiques (y compris les mesures concrètes de désarmement)	–	1 810,3	162,9	8,9	1 973,2	136,0	2 109,2
4. Suivi, base de données et information	–	2 062,5	100,5	4,8	2 163,0	124,8	2 287,8
5. Désarmement régional	–	1 974,4	10,8	0,5	1 985,2	105,1	2 090,3
Total (1)	3 116,5	10 974,1	413,5	3,7	11 387,6	563,7	11 951,3

 2) *Fonds extrabudgétaires*

	1998-1999 Dépenses effectives	2000-2001 Dépenses estimatives	Provenance des fonds	2002-2003 Dépenses prévues
	133,7	244,2	a) Services d'appui à :	
			i) Des organismes des Nations Unies	211,0
			ii) Des activités extrabudgétaires	
			b) Activités de fond :	
	98,7	216,8	Fonds d'affectation spéciale pour le Programme d'information des Nations Unies sur le désarmement	125,0
	131,4	261,5	Fonds d'affectation spéciale pour la sensibilisation du public aux questions de désarmement	260,0
	218,0	300,3	Fonds d'affectation spéciale pour les activités de désarmement à l'échelle mondiale et régionale	301,0
	160,7	281,5	Fonds d'affectation spéciale pour le Comité consultatif permanent des Nations Unies chargé des questions de sécurité en Afrique centrale	281,5
	0,4	2,0	Centre des Nations Unies pour le désarmement	2,0
			c) Projets opérationnels :	
	132,9	253,0	Fonds d'affectation spéciale pour le Centre régional des Nations Unies pour la paix et le désarmement en Afrique	170,0
	91,1	274,0	Fonds d'affectation spéciale pour le Centre régional des Nations Unies pour la paix, le désarmement et le développement en Amérique latine et dans les Caraïbes	189,0

	1998-1999 Dépenses effectives	2000-2001 Dépenses estimatives	Provenance des fonds	2002-2003 Dépenses prévues
	118,4	237,4	Fonds d'affectation spéciale pour le Centre régional des Nations Unies pour la paix et le désarmement en Asie et dans le Pacifique	237,0
	76,6	51,8	Fonds d'affectation spéciale pour la consolidation de la paix grâce à des mesures concrètes de désarmement	57,0
Total (2)	1 161,9	2 122,5		1 833,5
Total [(1) + (2)]	4 278,4	13 096,6		13 784,8

^a Le tableau A.4.20 fait apparaître le montant total des dépenses relatives au programme de travail (à l'exception du sous-programme 1) et à l'appui au programme qui ont été imputées au budget ordinaire en 1998-1999 et regroupées dans un même compte. Il n'est pas possible d'en établir une nouvelle ventilation qui soit rigoureusement conforme à la structure du plan à moyen terme adoptée pour la période 2002-2005.

^b Non compris les ressources concernant le Fonds d'affectation spéciale pour l'UNIDIR, qui figurent dans la deuxième partie du tableau A.4.1.

Tableau A.4.9

Postes nécessaires

Catégories	Postes permanents inscrits au budget ordinaire		Postes temporaires				Total		
	2000- 2001	2002- 2003	Budget ordinaire		Fonds extrabudgétaires		2000- 2001	2002- 2003	
			2000- 2001	2002- 2003	2000- 2001	2002- 2003			
Administrateurs et fonctionnaires de rang supérieur									
D-2	1	1	-	-	-	-	1	1	
D-1	2	2	-	-	-	-	2	2	
P-5	8	8	-	-	-	-	8	8	
P-4/3	10	11	-	-	-	-	10	11	
P-2/1	4	4	-	-	-	-	4	4	
Total partiel	25	26	-	-	-	-	25	26	
Agents des services généraux									
1re classe	3	3	-	-	-	-	3	3	
Autres classes	11	11	-	-	2	0	13	11	
Total partiel	14	14	-	-	2	0	16	14	
Total général	39	40	-	-	2	0	41	40	

Sous-programme 1
Négociations multilatérales sur la limitation des armements et le désarmement

Tableau A.4.10

Prévisions de dépenses, par objet de dépense et par source de financement

(En milliers de dollars des États-Unis)

1) *Budget ordinaire*

Objet de dépense	1998-1999 Dépenses effectives	2000-2001 Crédits ouverts	Augmentation		Total avant réévaluation des coûts	Rééva- luation des coûts	2002-2003 Dépenses prévues
			Montant	Pour- centage			
Postes	1 941,8	1 710,8	–	–	1 710,8	25,0	1 735,8
Autres dépenses de personnel	12,9	18,4	2,3	12,5	20,7	0,2	20,9
Voyages	–	–	11,7	–	11,7	0,6	12,3
Frais généraux de fonctionnement	–	3,0	–	–	3,0	(0,1)	2,9
Mobilier et matériel	17,3	11,4	0,8	7,0	12,2	0,2	12,4
Subventions et contributions	1 144,5	1 596,0	–	–	1 596,0	68,1	1 664,1
Total (1)	3 116,5	3 339,6	14,8	0,4	3 354,4	94,0	3 448,4

2) *Fonds extrabudgétaires*

	1998-1999 Dépenses effectives	2000-2001 Dépenses estimatives	Provenance des fonds	2002-2003 Dépenses prévues
			a) Services d'appui à :	
			i) Des organismes des Nations Unies	
	0,1	0,3	ii) Des activités extrabudgétaires	0,3
			b) Activités de fond	
			Centre des Nations Unies pour le	
	0,4	2,0	désarmement	2,0
Total (2)	0,5	2,3		2,3
Total [(1) + (2)]	3 117,0	3 341,9		3 450,7

Tableau A.4.11

Postes nécessaires

Catégorie	Postes permanents inscrits au budget ordinaire		Postes temporaires				Total	
	2000- 2001	2002- 2003	Budget ordinaire		Fonds extrabudgétaires		2000- 2001	2002- 2003
			2000- 2001	2002- 2003	2000- 2001	2002- 2003		
Administrateurs et fonctionnaires de rang supérieur								
D-2	1	1	–	–	–	–	1	1
P-5	2	2	–	–	–	–	2	2
P-4/3	2	2	–	–	–	–	2	2
Total partiel	5	5	–	–	–	–	5	5
Agents des services généraux								
Autres classes	4	4	–	–	–	–	4	4
Total général	9	9	–	–	–	–	9	9

Ressources nécessaires (avant réévaluation des coûts)

Postes

A.4.5 Le montant de 1 710 800 dollars servira à financer les postes existants, soit cinq postes d'administrateur ou fonctionnaire de rang supérieur et quatre postes d'agent des services généraux.

Autres dépenses de personnel

A.4.6 Le montant indiqué (20 700 dollars, en augmentation de 2 300 dollars) permettra de financer les heures supplémentaires (1 900 dollars) et d'engager du personnel temporaire pour remplacer les agents des services généraux en congé de maternité ou en congé de maladie de longue durée, et pour renforcer les effectifs pendant les périodes de pointe (18 800 dollars).

Voyages

A.4.7 Le montant nécessaire, qui s'élève à 11 700 dollars, couvrira les frais de voyages afférents à la participation du Secrétaire général adjoint de la Conférence du désarmement aux deux premières sessions de la Commission préparatoire de la Conférence des Parties chargée d'examiner le Traité sur la non-prolifération des armes nucléaires, qui se tiendront à New York en 2005.

Frais généraux de fonctionnement

A.4.8 La dotation de 3 000 dollars (inchangée) représente les frais d'entretien du matériel de bureautique.

Mobilier et matériel

A.4.9 Le montant indiqué (12 200 dollars, soit une augmentation de 800 dollars) servira à remplacer du matériel de bureautique, en particulier des ordinateurs et des imprimantes.

Subventions et contributions

A.4.10 Le montant indiqué (1 596 000 dollars, inchangé) servira à financer le programme de bourses d'études du Département (1 170 000 dollars) et la subvention versée à l'UNIDIR (426 000 dollars).

**Sous-programme 2
Armes de destruction massive**

Tableau A.4.12

Prévisions de dépenses, par objet de dépense et par source de financement

(En milliers de dollars des États-Unis)

Budget ordinaire

<i>Objet de dépense</i>	<i>1998-1999 Dépenses effectives^a</i>	<i>2000-2001 Crédits ouverts</i>	<i>Augmentation</i>		<i>Total avant réévaluation des coûts</i>	<i>Rééva- luation des coûts</i>	<i>2002-2003 Dépenses prévues</i>
			<i>Montant</i>	<i>Pour- centage</i>			
Postes	–	1 334,0	93,1	6,9	1 427,1	77,2	1 504,3
Autres dépenses de personnel	–	2,0	1,2	60,0	3,2	0,2	3,4
Consultants et experts	–	400,7	27,4	6,8	428,1	23,4	451,5
Voyages	–	50,6	2,8	5,5	53,4	3,0	56,4
Total	–	1 787,3	124,5	6,9	1 911,8	103,8	2 015,6

^a Le tableau A.4.20 fait apparaître le montant total des dépenses relatives au programme de travail (à l'exception du sous-programme 1) et à l'appui au programme qui ont été imputées au budget ordinaire en 1998-1999 et regroupées dans un même compte. Il n'est pas possible d'en établir une nouvelle ventilation qui soit rigoureusement conforme à la structure du plan à moyen terme adoptée pour la période 2002-2005.

Tableau A.4.13

Postes nécessaires

Catégorie	Postes permanents inscrits au budget ordinaire		Postes temporaires				Total	
	2000- 2001	2002- 2003	Budget ordinaire		Fonds extrabudgétaires		2000- 2001	2002- 2003
			2000- 2001	2002- 2003	2000- 2001	2002- 2003		
Administrateurs et fonctionnaires de rang supérieur								
D-1	1	1	–	–	–	–	1	1
P-4/3	3	3	–	–	–	–	3	3
P-2/1	1	1	–	–	–	–	1	1
Total partiel	5	5	–	–	–	–	5	5
Agents des services généraux								
Autres classes	2	2	–	–	–	–	2	2
Total général	7	7	–	–	–	–	7	7

Ressources nécessaires (avant réévaluation des coûts)

Postes

- A.4.11 Le montant indiqué (1 427 100 dollars) servira à financer les postes existants, soit cinq postes d'administrateur ou fonctionnaire de rang supérieur et deux postes d'agent des services généraux. L'accroissement de 93 100 dollars représente l'effet-report de la création d'un poste P-3 au cours de l'exercice 2000-2001.

Autres dépenses de personnel

- A.4.12 Le montant indiqué (3 200 dollars, en augmentation de 1 200 dollars) représente le coût des heures supplémentaires qui devraient être nécessaires pendant les périodes de pointe.

Consultants et experts

- A.4.13 Le montant prévu (428 100 dollars, soit une augmentation de 27 400 dollars) servira à financer les dépenses associées à l'organisation de la réunion du groupe d'experts gouvernementaux sur les missiles (401 100 dollars) et à s'assurer les services de consultants nécessaires pour les travaux du groupe (27 000 dollars).

Voyages

- A.4.14 Le montant nécessaire (53 400 dollars, soit un accroissement de 2 800 dollars) représente les frais de voyage et l'indemnité journalière de subsistance des fonctionnaires qui participeront à des conférences, ateliers, séminaires et autres réunions sur des questions concernant les armes de destruction massive, notamment aux réunions de l'AIEA sur le transfert illicite de matières nucléaires, à la Conférence générale de l'AIEA et aux réunions des groupes spéciaux de la Conférence du désarmement s'occupant de questions relatives au désarmement nucléaire.

Sous-programme 3
Armes classiques (y compris les mesures concrètes de désarmement)

Tableau A.4.14

Prévisions de dépenses, par objet de dépense et par source de financement

(En milliers de dollars des États-Unis)

1) *Budget ordinaire*

Objet de dépense	1998-1999 Dépenses effectives ^a	2000-2001 Crédits ouverts	Augmentation		Total avant réévaluation des coûts	Rééva- luation des coûts	2002-2003 Dépenses prévues
			Montant	Pour- centage			
Postes	–	1 412,2	131,5	9,3	1 543,7	112,4	1 656,1
Autres dépenses de personnel	–	1,9	1,1	57,8	3,0	0,2	3,2
Consultants et experts	–	367,2	30,3	8,2	397,5	21,8	419,3
Voyages	–	29,0	–	–	29,0	1,6	30,6
Total (1)	–	1 810,3	162,9	8,9	1 973,2	136,0	2 109,2

2) *Fonds extrabudgétaires*

	1998-1999 Dépenses effectives	2000-2001 Dépenses estimatives	Provenance des fonds	2002-2003 Dépenses prévues
			a) Services d'appui à :	
			i) Des organismes des Nations Unies	
	31,6	39,2	ii) Des activités extrabudgétaires	36,9
			b) Activités de fond	
			Fonds d'affectation spéciale pour le	
			Programme d'information des Nations	
	24,7	54,2	Unies sur le désarmement	31,2
			Fonds d'affectation spéciale pour les	
			activités de désarmement à l'échelle	
	141,7	195,2	mondiale et régionale	195,6
			c) Projets opérationnels	
			Fonds d'affectation spéciale pour la	
			consolidation de la paix par des	
	76,6	51,8	mesures concrètes de désarmement	57,0
Total (2)	274,6	340,4		320,7
Total [(1) + (2)]	274,6	2 150,7		2 429,9

^a Le montant total des dépenses de l'exercice biennal 1998-1999 engagées au titre du budget ordinaire pour le programme de travail (à l'exception du sous-programme 1) et l'appui au programme, qui étaient précédemment regroupés dans un seul compte, figure dans le tableau A.4.20; il n'est pas possible de reventiler ces dépenses de manière exacte afin de tenir compte de la nouvelle structure du plan à moyen terme pour la période 2002-2005.

Tableau A.4.15

Postes nécessaires

Catégorie	Postes permanents inscrits au budget ordinaire		Postes temporaires				Total	
	2000- 2001	2002- 2003	Budget ordinaire		Fonds extrabudgétaires		2000- 2001	2002- 2003
			2000- 2001	2002- 2003	2000- 2001	2002- 2003		
Administrateurs et fonctionnaires de rang supérieur								
D-1	1	1	–	–	–	–	1	1
P-5	1	1	–	–	–	–	1	1
P-4/3	2	3	–	–	–	–	2	3
P-2/1	1	1	–	–	–	–	1	1
Total partiel	5	6	–	–	–	–	5	6
Agents des services généraux								
Autres classes	2	2	–	–	–	–	2	2
Total général	7	8	–	–	–	–	7	8

Ressources nécessaires (avant réévaluation des coûts)

Postes

- A.4.15 Le montant de 1 543 700 dollars, qui correspond à une augmentation de 131 500 dollars, doit permettre de financer le maintien de cinq postes d'administrateur ou de fonctionnaire de rang supérieur et de deux postes d'agent des Services généraux, ainsi que la création d'un nouveau poste P-4 dont le titulaire doit être chargé notamment de : suivre et analyser les tendances et faits nouveaux qui apparaissent aux échelons national, régional et sous-régional dans le domaine du désarmement, conseiller le Chef du Service et les autres responsables du Département en conséquence et donner des avis relatifs aux politiques à adopter à l'issue des conflits. En outre, le titulaire du nouveau poste coordonnera toutes les questions relatives aux armes légères, notamment la démobilisation, le désarmement et la réinsertion, il remplira les fonctions de secrétaire du Mécanisme de coordination de l'action concernant les armes légères.

Autres dépenses de personnel

- A.4.16 Le montant de 3 000 dollars, qui marque une augmentation de 1 100 dollars, doit couvrir le coût des heures supplémentaires qui seront nécessaires pendant les périodes de pointe.

Consultants et experts

- A.4.17 Le montant de 397 500 dollars, qui fait apparaître une augmentation de 30 300 dollars, doit permettre d'organiser une réunion du Groupe d'experts gouvernementaux chargés d'examiner le Registre des Nations Unies sur les armes classiques (365 500 dollars) et de recruter des consultants dans le cadre des activités de ce groupe (32 000 dollars).

Voyages

- A.4.18 Le montant de 29 000 dollars, qui reste sans changement, doit couvrir les frais de voyage et d'indemnité journalière de subsistance des fonctionnaires devant participer à des conférences, séminaires et ateliers de formation portant sur différents problèmes relatifs aux armes classiques ou au trafic d'armes légères, et organisés par des États Membres, les milieux universitaires ou des organisations non gouvernementales.

Sous-programme 4
Suivi, base de données et information

Tableau A.4.16

Prévisions de dépenses, par objet de dépense et par source de financement

(En milliers de dollars des États-Unis)

1) *Budget ordinaire*

Objet de dépense	1998-1999 Dépenses effectives ^a	2000-2001 Crédits ouverts	Augmentation		Total avant réévaluation des coûts	Rééva- luation des coûts	2002-2003 Dépenses prévues
			Montant	Pour- centage			
Postes	–	1 538,0	72,7	4,7	1 610,7	94,6	1 705,3
Autres dépenses de personnel	–	2,0	1,2	60,0	3,2	0,2	3,4
Consultants et experts	–	503,2	26,6	5,2	529,8	29,0	558,8
Voyages	–	19,3	–	–	19,3	1,0	20,3
Total (1)	–	2 062,5	100,5	4,8	2 163,0	124,8	2 287,8

2) *Fonds extrabudgétaires*

	1998-1999 Dépenses effectives	2000-2001 Dépenses estimatives	Provenance des fonds	2002-2003 Dépenses prévues
			a) Services d'appui à :	
	9,6	21,1	i) Des organismes des Nations Unies	
			ii) Des activités extrabudgétaires	12,2
			b) Activités de fond	
	74,0	162,6	Fonds d'affectation spéciale pour l'UNIDIR	93,8
Total (2)	83,6	183,7		106,0
Total [(1) + (2)]	83,6	2 246,2		2 393,8

^a Le montant total des dépenses de l'exercice biennal 1998-1999 engagées au titre du budget ordinaire pour le programme de travail (à l'exception du sous-programme 1) et l'appui au programme, qui étaient précédemment regroupées dans un seul compte, figure dans le tableau A.4.20; il n'est pas possible de reventiler ces dépenses de manière exacte afin de tenir compte de la nouvelle structure du plan à moyen terme pour la période 2002-2005.

Tableau A.4.17

Postes nécessaires

Catégorie	Postes permanents inscrits au budget ordinaire		Postes temporaires				Total	
			Budget ordinaire		Fonds extrabudgétaires			
	2000- 2001	2002- 2003	2000- 2001	2002- 2003	2000- 2001	2002- 2003	2000- 2001	2002- 2003
Administrateurs et fonctionnaires de rang supérieur								
P-5	1	1	–	–	–	–	1	1
P-4/3	3	3	–	–	–	–	3	3
P-2/1	1	1	–	–	–	–	1	1
Total partiel	5	5	–	–	–	–	5	5
Agents des services généraux								
1re classe	2	2	–	–	–	–	2	2
Autres classes	1	1	–	–	2	0	3	1
Total partiel	3	3	–	–	2	0	5	3
Total général	8	8	–	–	2	0	10	8

Ressources nécessaires (avant réévaluation des coûts)

Postes

- A.4.19 Le montant prévu, soit 1 610 700 dollars, doit permettre de continuer à financer cinq postes d'administrateur ou de fonctionnaire de rang supérieur et trois postes d'agent des Services généraux. L'augmentation de 72 700 dollars s'explique par la création d'un poste P-2 dans le courant de l'exercice biennal 2000-2001.

Autres dépenses de personnel

- A.4.20 Le montant de 3 200 dollars, qui correspond à une augmentation de 1 200 dollars, doit couvrir le coût des heures supplémentaires qui seront nécessaires pendant les périodes de pointe.

Consultants et experts

- A.4.21 Le montant de 529 800 dollars, qui fait apparaître une augmentation de 26 600 dollars, doit permettre d'organiser les réunions du Conseil consultatif pour les questions de désarmement à Genève et à New York (338 000 dollars), celles du groupe d'experts gouvernementaux chargé d'examiner l'éducation en matière de désarmement et de non-prolifération (168 300 dollars) et celles des consultants engagés dans le cadre des activités de ces groupes d'experts (23 500 dollars).

Voyages

- A.4.22 Le montant de 19 300 dollars, qui est inchangé, doit couvrir le coût des voyages et les indemnités journalières de subsistance des fonctionnaires devant participer à la réunion du Conseil consultatif pur les questions de désarmement, qui se tiendra à Genève.

**Sous-programme 5
Désarmement régional**

Tableau A.4.18

Prévisions de dépenses, par objet de dépense et par source de financement

(En milliers de dollars des États-Unis)

1) *Budget ordinaire*

Catégorie	1998-1999 Dépenses effectives ^a	2000-2001 Crédits ouverts	Augmentation		Total avant réévaluation des coûts	Rééva- luation des coûts	2002-2003 Dépenses prévues
			Montant	Pour- centage			
Postes	–	1 522,6	–	–	1 522,6	79,9	1 602,5
Autres dépenses de personnel	–	35,4	1,1	3,1	36,5	2,0	38,5
Consultants et experts	–	349,5	6,5	1,8	356,0	19,4	375,4
Voyages	–	66,9	3,2	4,7	70,1	3,8	73,9
Total (1)	–	1 974,4	10,8	0,5	1 985,2	105,1	2 090,3

2) *Fonds extrabudgétaires*

	1998-1999 Dépenses effectives	2000-2001 Dépenses estimatives	Provenance des fonds	2002-2003 Dépenses prévues
			a) Services d'appui à :	
	92,4	183,6	i) Des organismes des Nations Unies	
			ii) Des activités extrabudgétaires	161,6
			b) Activités de fond :	
	131,4	261,5	Fonds d'affectation spéciale pour la sensibilisation du public aux questions de désarmement	260,0
	76,3	105,1	Fonds d'affectation spéciale pour les activités de désarmement à l'échelle mondiale et régionale	105,4
	160,7	281,5	Fonds d'affectation spéciale du Comité consultatif permanent chargé des questions de sécurité en Afrique centrale	281,5
			c) Projets opérationnels :	
	132,9	253,0	Fonds d'affectation spéciale pour le Centre régional des Nations Unies pour la paix et le désarmement en Afrique	170,0
	91,1	274,0	Fonds d'affectation spéciale pour le Centre régional des Nations Unies pour la paix, le désarmement et le développement en Amérique latine et aux Caraïbes	189,0

	1998-1999 Dépenses effectives	2000-2001 Dépenses estimatives	Provenance des fonds	2002-2003 Dépenses prévues
	118,4	237,4	Fonds d'affectation spéciale pour le Centre régional des Nations Unies pour la paix et le désarmement en Asie et dans le Pacifique	237,0
Total (2)	803,2	1 596,1		1 404,5
Total [(1) + (2)]	803,2	3 570,5		3 494,8

^a Le montant total des dépenses de l'exercice biennal 1998-1999 engagées au titre du budget ordinaire pour le programme de travail (à l'exception du sous-programme 1) et l'appui au programme, qui étaient précédemment regroupées dans un seul compte, figure dans le tableau A.4.20; il n'est pas possible de reventiler ces dépenses de manière exacte afin de tenir compte de la nouvelle structure du plan à moyen terme pour la période 2002-2005.

Tableau A.4.19

Postes nécessaires

Catégorie	Postes permanents inscrits au budget ordinaire		Postes temporaires				Total	
	2000- 2001	2002- 2003	Budget ordinaire		Fonds extrabudgétaires		2000- 2001	2002- 2003
			2000- 2001	2002- 2003	2000- 2001	2002- 2003		
Administrateurs et fonctionnaires de rang supérieur								
P-5	4	4	–	–	–	–	4	4
P-2/1	1	1	–	–	–	–	1	1
Total partiel	5	5	–	–	–	–	5	5
Agents des services généraux								
1re classe	1	1	–	–	–	–	1	1
Autres classes	2	2	–	–	–	–	2	2
Total partiel	3	3	–	–	–	–	3	3
Total général	8	8	–	–	–	–	8	8

Ressources nécessaires (avant réévaluation des coûts)

Postes

- A.4.23 Le montant de 1 522 600 dollars doit permettre de maintenir 5 postes d'administrateur ou de fonctionnaire de rang supérieur et 3 postes d'agent des services généraux.

Autres dépenses de personnel

- A.4.24 Le montant de 36 500 dollars, qui représente une augmentation de 1 100 dollars, doit couvrir le coût du personnel temporaire d'interprétation à recruter pour les réunions du Comité consultatif permanent chargé des questions de sécurité en Afrique centrale (33 500 dollars), ainsi que les dépenses d'heures supplémentaires (3 000 dollars).

Consultants et experts

- A.4.25 Le montant de 356 000 dollars, qui fait apparaître une augmentation de 6 500 dollars, doit couvrir les frais occasionnés par l'organisation de deux réunions par an du Comité consultatif permanent chargé des questions de sécurité en Afrique centrale.

Voyages

- A.4.26 Le montant de 70 100 dollars, qui marque une augmentation de 3 200 dollars, doit couvrir les frais de voyage et l'indemnité journalière de subsistance des fonctionnaires devant participer aux réunions du Comité consultatif permanent chargé des questions de sécurité en Afrique centrale.

D. Appui au programme

Tableau A.4.20

Prévisions de dépenses, par objet de dépense et par source de financement

(En milliers de dollars des États-Unis)

Budget ordinaire

Objet de dépense	1998-1999 Dépenses effectives ^a	2000-2001 Crédits ouverts	Augmentation		Total avant réévaluation des coûts	Rééva- luation des coûts	2002-2003 Dépenses prévues
			Montant	Pour- centage			
Postes	5 393,2	326,5	124,3	38,0	450,8	207,6	658,4
Autres dépenses de personnel	563,3	523,7	(354,1)	(67,6)	169,6	9,4	179,0
Consultants et experts	1 257,5	47,3	(47,3)	(100,0)	–	–	–
Voyages des représentants	34,5	–	–	–	–	–	–
Voyages	348,1	–	–	–	–	–	–
Services contractuels	46,4	89,1	(78,4)	(87,9)	10,7	0,6	11,3
Frais généraux de fonctionnement	89,0	200,9	(3,1)	(1,5)	197,8	10,8	208,6
Dépenses de représentation	12,5	13,3	–	–	13,3	0,8	14,1
Fournitures et accessoires	21,7	21,5	–	–	21,5	1,2	22,7
Mobilier et matériel	78,1	65,6	66,4	101,2	132,0	7,1	139,1
Total	7 844,3	1 287,9	(292,2)	(22,6)	995,7	237,5	1 233,2

^a Ces montants comprennent la totalité des dépenses de l'exercice biennal 1998-1999 engagées au titre du budget ordinaire pour le programme de travail (à l'exclusion du sous-programme 1) et l'appui au programme, qui étaient précédemment regroupées dans un seul compte, figure dans le tableau A.4.20; il n'est pas possible de reventiler ces dépenses de manière exacte afin de tenir compte de la nouvelle structure du plan à moyen terme pour la période 2002-2005.

Tableau A.4.21

Postes nécessaires

Catégorie	Postes permanents inscrits au budget ordinaire		Postes temporaires				Total	
	2000- 2001	2002- 2003	Budget ordinaire		Fonds extrabudgétaires		2000- 2001	2002- 2003
			2000- 2001	2002- 2003	2000- 2001	2002- 2003		
Administrateurs et fonctionnaires de rang supérieur								
P-5	1	1	–	–	–	–	1	1
Agents des services généraux								
1re classe	1	1	–	–	–	–	1	1
Autres classes	1	2	–	–	–	–	1	2
Total partiel	2	3	–	–	–	–	2	3
Total général	3	4	–	–	–	–	3	4

Ressources nécessaires (avant réévaluation des coûts)

Postes

A.4.27 Le montant de 450 800 dollars, qui fait apparaître une augmentation de 124 300 dollars due notamment à l'incidence de la création d'un poste d'agent des services généraux (1ère classe) dans le courant de l'exercice biennal 2000-2001, doit couvrir les dépenses suivantes : maintien d'un poste d'administrateur et de deux postes d'agent des services généraux, et création d'un poste d'agent des services généraux (autres classes) dont le titulaire sera chargé d'aider à s'occuper des questions financières et budgétaires ainsi que des dispositions financières relatives aux réunions, ateliers et conférences auxquels le Département apporte des services fonctionnels, en particulier dans les domaines du désarmement nucléaire et du désarmement classique.

Autres dépenses du personnel

A.4.28 Le montant de 169 600 dollars, qui marque une diminution de 354 100 dollars, doit couvrir les dépenses de personnel temporaire (154 600 dollars), celui-ci devant travailler notamment sur le *Répertoire de la pratique suivie par les organes des Nations Unies*, et les dépenses d'heures supplémentaires et de sursalaire de nuit (15 000 dollars). La diminution est le résultat net des variations suivant : a) diminution de 296 100 dollars en raison de la non-reconduction du crédit exceptionnel approuvé en 2000 dans le cadre de l'examen des incidences sur le budget-programme de la Conférence des Nations Unies sur le commerce illicite des armes légères sur tous ses aspects; b) diminution de 59 900 dollars grâce à l'allègement de la charge de travail du fait de la création d'un nouveau poste d'agent des services généraux; c) augmentation de 1 900 dollars concernant le travail à effectuer sur le *Répertoire de la pratique suivie par les organes des Nations Unies*.

Services contractuels

A.4.29 Le montant de 10 700 dollars, qui correspond à une diminution de 78 400 dollars, doit couvrir le coût des travaux contractuels d'imprimerie (6 700 dollars) et des services de traitement de données (4 000 dollars). La diminution s'explique par le fait que les travaux d'imprimerie seront exécutés sur place, à l'exception de ceux qui font appel à des procédés spéciaux dont l'Organisation ne dispose pas.

Frais généraux de fonctionnement

- A.4.30 Le montant de 197 800 dollars, qui fait apparaître une diminution de 3 100 dollars, doit permettre de couvrir les dépenses ci-après : entretien du matériel de bureau et du matériel informatique (56 300 dollars); communications (95 400 dollars); location de mobilier et de matériel (14 100 dollars); location de locaux pour les réunions du Comité consultatif permanent chargé des questions de sécurité en Afrique centrale (7 900 dollars); services d'appui divers (24 100 dollars).

Dépenses de représentation

- A.4.31 Le montant de 13 300 dollars, qui reste sans changement, correspond aux coûts des réceptions officielles organisées par le Département à l'occasion des réunions du Comité consultatif pour les questions de désarmement, du Comité consultatif permanent chargé des questions de sécurité en Afrique centrale, de la Commission du désarmement, de la Première Commission et du Programme de bourses d'études sur le désarmement.

Fournitures et accessoires

- A.4.32 Le montant de 21 500 dollars (inchangé), doit couvrir le coût de la papeterie et des fournitures de bureau (11 400 dollars), ainsi que l'achat de livres et la souscription d'abonnements pour la bibliothèque du désarmement (10 100 dollars).

Mobilier et matériel

- A.4.33 Le montant de 132 000 dollars, en augmentation de 66 400 dollars, permettra de remplacer du matériel de bureautique (64 500 dollars) et d'acheter des serveurs, des postes de travail, des ordinateurs et des imprimantes pour le personnel supplémentaire, ainsi que d'autres éléments de matériel de bureau (67 500 dollars).
-